

L'ADATE A

50 ANS

1974 - 2024



ADATE

MIGRATION · ÉQUITÉ · INTERCULTURALITÉ

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2024

[adate.org](https://adate.org)

## Sommaire

Le mot du Bureau.....	4
Notre organisation.....	6
Les 50 ans de l'ADATE.....	10
Le Pôle Asile, Accueil et Hébergement.....	12
Le Pôle Jeunesse et Migrations.....	32
Le Pôle Ressources, Accès au Droit, Insertion.....	38
Nos Financeurs.....	47
Coordonnées des Services.....	48

# Le mot du Bureau

## Cinquante ans de solidarité, cinquante ans d'engagement

L'année 2024 a marqué une étape importante pour l'ADATE : celle de ses cinquante ans. Cinquante ans d'espoir. Cinquante ans de solidarité. Cinquante ans d'engagement. Cinquante ans d'une association qui incarne l'essence même de ce que signifie accueillir l'Autre, celui qui vient de loin, avec ses rêves, ses peurs et son histoire.

Il y a cinquante ans, des femmes et des hommes courageux ont vu au-delà des frontières géographiques et politiques, au-delà des différences culturelles et religieuses. Ils ont reconnu ce qui nous unit tous : notre humanité.

Ils ont compris que l'immigration n'est pas une simple affaire de chiffres ou de réglementation, mais une question de dignité, de justice, de responsabilité. Que chaque être humain mérite d'être accueillie avec respect, quels que soient son parcours ou son origine. Que la manière dont nous accueillons aujourd'hui détermine le monde de demain.

Le chemin n'a pas été simple. Les politiques migratoires ont connu de nombreuses inflexions, entre ouverture et repli, hospitalité et défiance. Dans ce contexte souvent hostile, l'ADATE a su rester fidèle à ses valeurs. Nous avons toujours su tenir notre cap : celui de l'humanité.

En cinquante ans, le public de l'ADATE a changé, la société a changé, les politiques d'immigration ont changé, mais il y a une chose qui n'a pas changé, ce sont les valeurs de l'ADATE, son attachement à la solidarité et à la dignité des personnes. L'ADATE reste, dans un monde en mouvement, un repère, un point fixe.

Les défis contemporains sont immenses. Les conflits se multiplient, les déplacements forcés explosent. Cette réalité, dramatique, ne fait que renforcer la légitimité de notre engagement. L'ADATE porte une voix essentielle dans ce contexte : celle qui affirme que l'accueil est une nécessité, et non une option.

Nous devons continuer à affirmer que l'immigration n'est pas une menace, mais une chance de faire vivre nos valeurs. Chaque fois qu'une personne est accueillie dignement, c'est une victoire pour notre société.

Nous devons rester debout face aux peurs, à la haine, aux discours de repli. Et cela n'est possible que grâce à l'engagement de toutes celles et ceux qui font vivre cette association au quotidien.

Les professionnels de l'ADATE sont les gardiens de cette mission. Par leur action quotidienne, ils rappellent que solidarité et accueil sont bien plus que des mots : ce sont des actes, des postures, une éthique.

Rien de cela ne serait possible sans le soutien fidèle et la confiance de nos partenaires et financeurs. En nous soutenant, ils font plus qu'appuyer une structure : ils affirment un choix de société. Celui d'un lien commun, d'une responsabilité partagée.

À vous toutes et tous, un immense merci pour votre engagement, votre confiance, votre action. Ensemble, continuons à bâtir un avenir où l'accueil ne sera pas une exception, mais la règle.

## Des avancées concrètes en 2024

L'année 2024 a également été marquée par des avancées importantes pour notre association. Voici quelques faits marquants de cette dynamique collective :

**Acquisition de deux nouveaux locaux** : des projets stratégiques et structurants qui nous permettront de renforcer notre présence sur le territoire, de mieux répondre aux besoins de nos publics et d'offrir des espaces de travail plus adaptés pour créer davantage de liens entre nos équipes. Ceci grâce au soutien indéfectible des services de l'Etat et en particulier de la DDETS de l'Isère que nous tenons à saluer et particulièrement remercier et que nous continuerons à accompagner dans le déploiement et l'amélioration des dispositifs publics d'accueil.

**Extension de la prime Ségur** : la prime Ségur a été étendue à l'ensemble des salariés de l'ADATE en application d'un arrêté du 5 août 2024. Cette mesure a permis de rétablir une équité de traitement entre les professionnels du secteur social et médico-social, bénéficiaires initiaux, et les autres catégories de personnel et de renforcer la compétitivité de l'association sur le marché du travail, particulièrement pour les postes hors secteur social, où la concurrence avec les entreprises privées est forte. Grâce à cette mesure, l'ADATE peut mieux valoriser ses conditions salariales et attirer des talents indispensables à la qualité de son accompagnement.

**Révision de l'accord sur l'organisation du travail** : cette révision a permis de poursuivre l'objectif de mieux répondre aux réalités du terrain tout en améliorant la qualité de vie au travail de nos professionnels.

**Reconduction du marché SPADA** : pour quatre nouvelles années, cela nous permet de continuer à occuper une place stratégique et de maintenir une relation solide et pérenne avec les services de l'État pour l'accueil des demandeurs d'asile.

**Maintien de nos capacités d'hébergement HUDA** : dans un contexte de baisse nationale, nous avons préservé nos places grâce à une relation de confiance avec les services de l'État.

**Évaluation externe du CADA** : saluant la bienveillance de nos pratiques, notre engagement éthique, et notre capacité d'innovation au service des plus vulnérables, elle a permis d'identifier les axes d'amélioration pour toujours mieux répondre aux besoins des personnes accueillies.

**L'obtention du financement d'un poste de psychologue pour l'accompagnement sanitaire des demandeurs d'asile** accompagnés par les services du Pôle Asile, Accueil et Hébergement, une réponse importante aux besoins psychologiques des personnes en grande précarité.

**Renouvellement de la convention MNA avec le Département de l'Isère** : le renouvellement de cette convention illustre la confiance renouvelée du Département de l'Isère, qui, depuis 2008, s'appuie sur l'expertise et le savoir-faire de l'ADATE pour développer et structurer le dispositif d'accueil des mineurs non accompagnés (MNA) dans le cadre de sa politique de protection de l'enfance.

**Création du Pôle Ressources, Accès au Droit et Insertion** : regroupant en son sein le Pôle Insertion, Innovation et Interculturalité, le Pôle Accès au Droit et le Centre Ressources, ce projet stratégique vise à optimiser nos ressources, à favoriser les synergies internes et à développer des projets transversaux.

**Un travail de plaidoyer renforcé : au niveau local, régional et national, pour défendre un accès effectif au droit.** 2024 a été une année particulièrement difficile et éprouvante pour les personnes que nous accompagnons. La généralisation de la dématérialisation des démarches administratives, sans accompagnement suffisant, ni prise en compte des réalités vécues par nos publics, a considérablement compliqué l'accès aux services de la préfecture. Cette évolution a compromis des parcours d'accompagnement et a engendré de nombreuses ruptures de droits, renforçant la précarité administrative et sociale de personnes déjà fragilisées. Face à cette situation préoccupante, l'ADATE s'est mobilisée pour alerter ses partenaires institutionnels à tous les niveaux : départemental, régional et national. Nous avons porté une parole claire et argumentée, relayant la réalité du terrain, dans l'objectif de faire évoluer les pratiques institutionnelles et garantir un accès effectif aux droits fondamentaux pour toutes et tous.

Ces réalisations sont le fruit d'un engagement collectif remarquable. Celui de nos professionnels, de nos bénévoles, de nos partenaires. Celui d'un réseau solidaire, fidèle à ses principes.

Nous réaffirmons notre volonté de continuer à avancer, ensemble, avec conviction. Les défis sont là, mais notre force aussi : celle du collectif, de la solidarité, de l'humain.

Continuons à incarner les valeurs qui font l'ADATE : **l'Accueil, le Respect, la Solidarité, la Dignité.**

C'est avec elles que nous bâtirons l'avenir.

**Les membres du Bureau**

## Notre organisation

### 5 SITES EN ISÈRE

#### 1 Grenoble Stalingrad

- Siège
- Pôle Support
- Pôle Asile, Accueil et Hébergement (PAAH)
  - Structure de premier accueil des demandeurs d'asile (SPADA)
  - Centre d'accueil pour demandeurs d'asile Centre Isère (CADA CI)
  - Service technique du pôle Asile, Accueil et Hébergement
- Pôle Ressources, Accès au Droit, Insertion

#### 2 Grenoble La Poterne

- Pôle Jeunesse et Migrations (PJM)
  - Service BORA
  - Service EUROS
  - Service NOTOS
  - Service ZEPHYR
  - Service technique du pôle Jeunesse et Migrations

#### 3 Grenoble Les Colibris

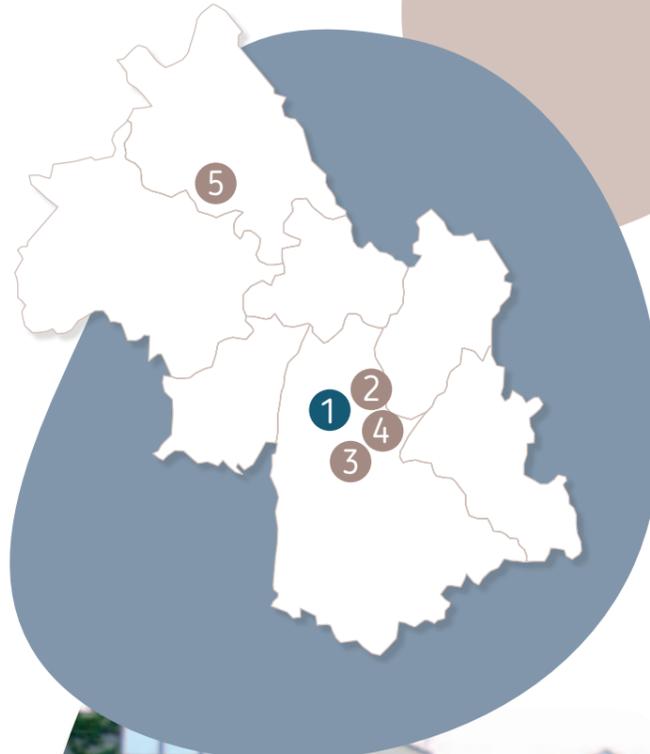
- Pôle Asile, Accueil et Hébergement
  - Hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile (HUDA)
  - Hébergement d'urgence droit commun (HUDC)

#### 4 Grenoble Bouchayer

- Entrepôt de stockage des services techniques PJM et PAAH

#### 5 Bourgoin-Jallieu Les Acacias / Libération

- Pôle Asile, Accueil et Hébergement
  - Centre d'accueil pour demandeurs d'asile Nord Isère (CADA NI)
- Pôle Ressources, Accès au Droit, Insertion



## Organigramme



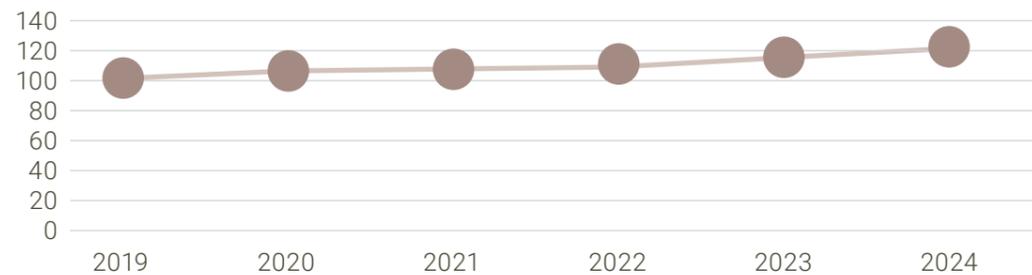
## Les femmes et les hommes qui font vivre l'ADATE

**143 salariés** constituaient l'équipe au 31/12/2024

- 126 femmes
- 17 hommes

### Évolution des effectifs

Nombre de professionnels en ETP : 122,34 (hors absences)



INDEX EGALITE FEMMES/HOMMES : 85/100

### Les métiers de l'ADATE

- Accompagnateurs sociaux (ES, CESF, ASS, TISF, ME...)
- Juristes spécialisés en droit des étrangers
- Formateurs Français Langue Étrangère (FLE)
- Médiateurs interculturels
- Formateurs chargés d'insertion
- Chargés de premier accueil
- animateurs socio-culturels
- Psychologues
- Secrétaires d'accueil
- Agents techniques
- Fonctions supports (secrétaires polyvalents, secrétaires médico-sociaux, assistants de direction, chargés de prospection immobilière, comptables, ressources humaines, responsable informatique, chefs de service, direction...)

**46 adhérents**

**10 administrateurs** ont pris part à la gouvernance de l'association.

**136 bénévoles** ont prêté main forte.

**9 stagiaires** ont été accueillis.

# LES 50 ANS DE L'ASSOCIATION ADATE

## Un demi-siècle d'engagement célébré sur tout le territoire isérois



En 2024, l'association ADATE a célébré ses 50 ans d'existence marquant un demi-siècle d'engagement aux côtés des personnes étrangères et de mobilisation en faveur de l'accueil, de la solidarité et de la dignité. Cet anniversaire symbolique a donné lieu à plusieurs événements organisés à Grenoble, Bourgoin-Jallieu et Vienne, reflet de l'ancrage territorial de l'association et de la diversité de ses actions.

À Vienne, une exposition intitulée « De l'interculturalité à l'Identité en Mouvement » a été présentée du 27 mai au 7 juin au centre social La Fabrique. Elle a permis de retracer les grandes étapes de l'histoire de l'association et de valoriser la richesse des parcours de celles et ceux que nous accompagnons. Le maire de Vienne et président de Vienne-Condrieu Agglomération – Monsieur Thierry KOVACS a pris part à l'événement et a prononcé un discours saluant le rôle essentiel de l'ADATE dans la construction d'un territoire plus inclusif.

À Grenoble, un temps fort a été organisé le 26 septembre à la Bifurk, réunissant anciens et nouveaux membres, partenaires, salarié-es, bénévoles et personnes accompagnées autour d'un programme riche et convivial : exposition retraçant l'histoire de l'accueil des étrangers en Isère, ateliers participatifs, podcasts, animations sportives, jeux, temps d'échange, interviews et concert. Cette journée a également été marquée par l'intervention de Madame Corinne GAUTHERIN, directrice de la DDETS de l'Isère, qui a salué l'engagement constant de l'association au fil des décennies ainsi que les président.es des Conseils de Vie Sociale qui ont témoigné de l'importance des actions de l'association ADATE auprès des publics étrangers.

Un second événement s'est déroulé à Grenoble le 20 novembre, à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'enfant. L'association ADATE a organisé une demi-journée Portes ouvertes dans les locaux du pôle Jeunesse et Migrations inaugurés à cette occasion. Cette rencontre a permis de faire découvrir aux partenaires les actions menées en direction des jeunes étrangers à travers quatre ateliers participatifs. Madame Martine KOHLY - Vice-présidente en charge de l'enfance, de la famille, de la jeunesse et des sports auprès du Département de l'Isère a pris part à l'ouverture de cet événement.



À Bourgoin-Jallieu, c'est à l'occasion d'une journée Portes ouvertes le 02 octobre que l'association a soufflé ses 50 bougies. Cette journée a également marqué l'inauguration des nouveaux locaux, symbole du développement de notre présence sur le territoire nord-isérois. L'événement a permis de valoriser les actions menées localement à travers des ateliers participatifs, des témoignages et des échanges avec les équipes et de renforcer les liens avec les partenaires institutionnels et associatifs du territoire.

Ces temps forts ont été l'occasion de revenir sur l'histoire de l'association, de mettre en lumière les actions actuelles et de réaffirmer collectivement son engagement pour les années à venir.



# Le pôle ASILE, ACCUEIL & HEBERGEMENT

## Les missions du pôle

Le pôle Asile, Accueil et Hébergement a été créé par décision du 27 février 2020 du Conseil d'Administration sur proposition du Bureau pour assurer la supervision globale des services SPADA, HUDA, CADA, et HUDC. Il assure l'élaboration et la mise en œuvre des projets de service en lien avec le projet associatif, veille à l'application du cadre réglementaire et à l'amélioration continue de la qualité de l'offre de services, favorise la transversalité et l'émergence de nouveaux projets interservices, représente les dispositifs du pôle au sein des instances de concertation et auprès des partenaires institutionnels et participe au développement du réseau partenarial de l'association ADATE.

## Les faits marquants

L'année 2024 a été marquée par des évolutions significatives pour le pôle Asile, Accueil et Hébergement (AAH) de l'ADATE, tant sur le plan de l'accompagnement des publics que sur l'organisation interne et les partenariats.

### Renforcement de l'accompagnement des publics en situation de vulnérabilité

Grâce à un financement exceptionnel obtenu via un appel à manifestation d'intérêt de la DGEF, le pôle a pu créer un poste de psychologue référente vulnérabilités pour les dispositifs SPADA, HUDA et CADA. Cette psychologue a grandement contribué à l'amélioration de la prise en charge de la santé mentale des demandeurs d'asile en apportant un soutien aux équipes de terrain et en renforçant les partenariats avec les acteurs spécialisés. Ce dispositif a permis à 105 personnes de bénéficier d'un accompagnement, avec un total de 458 rendez-vous proposés. En complément, la mise en place d'une convention avec l'ARS a facilité l'accès à l'interprétariat pour ces accompagnements.

Dans le même esprit, un partenariat avec le Dispositif de Soutien Psychologique Précarité (DSPP) a permis d'instaurer des permanences hebdomadaires au sein de l'Hébergement d'Urgence de Droit Commun (HUDC). Ce dispositif a offert aux personnes accompagnées dans l'ensemble des services du pôle un accès à un soutien psychologique en interne.

### Évolutions des dispositifs et enjeux structurels

2024 a également marqué la dernière année du marché actuel de la SPADA. L'association ADATE, souhaitant poursuivre cette activité, s'est engagée dans la renégociation du marché aux côtés de Forum Réfugiés dans le cadre du Groupement Solidaire. Ces négociations ont abouti à une réponse favorable, garantissant la continuité du dispositif pour la période 2025-2027, avec une possibilité de prolongation jusqu'en 2028.

Concernant l'Hébergement d'Urgence de Droit Commun (HUDC), l'année a été marquée par une volonté accrue de fluidifier les parcours d'hébergement en collaboration avec la DDETS et les autres acteurs locaux. À la demande des autorités, un processus de contractualisation renforcé a été mis en place dès l'été 2024, incluant la signature d'avenants au contrat de séjour accompagnés d'un rapport social, à renouveler tous les trois mois. De plus, afin de responsabiliser les ménages et d'anticiper leur relogement, une participation aux frais d'hébergement a été instaurée pour ceux disposant de ressources.

Dans le cadre du déploiement de la politique Logement d'abord, et après plusieurs années de réduction de capacité, l'HUDC a pu maintenir ses 222 places en 2024, sans nouvelle suppression.

### Difficultés d'accès aux droits et impact sur l'accompagnement

Les équipes ont rencontré des difficultés croissantes pour l'accès à la Préfecture, que ce soit pour le dépôt ou le renouvellement des titres de séjour, ou pour l'obtention d'un premier rendez-vous au Guichet Unique en Préfecture, préalable indispensable à l'ouverture des droits et à l'orientation vers un hébergement dédié par l'OFII.

Le gel des orientations vers le dispositif Accompagnement Global et Individualisé des Réfugiés (AGIR) a également eu des répercussions sur le public sortant SPADA. Faute de solutions de relais, de nombreux bénéficiaires d'une protection internationale ont dû quitter le dispositif sans relais, les laissant dans une situation de grande précarité.

### Développement et adaptations du CADA

Le CADA a franchi une étape importante en 2024 avec la création de places dédiées aux demandeurs d'asile LGBTQIA+ sur le site de Grenoble. Un premier appartement de trois places a été aménagé, et un second logement est prévu pour début 2025. Une demande de labellisation auprès du SGAR est également en cours.

Par ailleurs, l'équipe du Nord-Isère a pu intégrer de nouveaux bureaux à Bourgoin-Jallieu, situés à proximité du centre-ville et de la gare, facilitant l'accès aux personnes accompagnées et améliorant les conditions de travail des professionnels.

En fin d'année, le CADA a fait l'objet d'une évaluation au titre du référentiel de la Haute Autorité de Santé (HAS). Cette échéance a nécessité un travail important en amont et en aval, notamment en matière de formalisation des procédures et a abouti à plusieurs actions concrètes : création d'une charte de bientraitance, mise en place d'un QR code pour recueillir les plaintes et réclamations des usagers, et actualisation du livret d'accueil. Un partenariat avec la Plateforme Participation du Groupement des Possibles a également permis de relancer le Conseil de la Vie Sociale.

### Anticipation des évolutions du dispositif HUDA

En fin d'année 2024, l'annonce de contractions de places HUDA a créé une incertitude pesante. L'association ADATE n'a pas été impactée immédiatement, mais des réductions restent possibles en 2025. Cette instabilité, conjuguée à l'accélération des procédures et à l'augmentation de la rotation des publics, a fortement sollicité les équipes, qui ont également dû s'adapter à des situations de vulnérabilité de plus en plus complexes.

### Renforcement de la gestion du parc immobilier

Le service technique du pôle AAH a poursuivi ses missions d'entretien des 135 logements et des locaux professionnels répartis sur quatre sites avec 1389 demandes d'intervention traitées en 2024. L'année a également été marquée par des travaux de rénovation et par la préparation d'un rapprochement logistique en 2025 de l'ensemble des services du pôle au siège de l'association, avec le déménagement des services HUDC et HUDA vers de nouveaux locaux. Enfin, la gestion du parc de logements a connu une légère évolution avec la restitution de 5 logements et la captation de 5 nouveaux logements. Par ailleurs, 11 logements (2 CADA, 4 HUDA, 5 HUDC) ont bénéficié d'une rénovation dans le cadre du plan pluriannuel de rénovation.

Trois chantiers majeurs ont été lancés fin 2024 pour optimiser la gestion des interventions techniques :

- **Lancement d'un appel d'offres** pour un contrat cadre 2025-2027 avec des entreprises spécialisées dans l'entretien des logements.
- **Adaptation d'un logiciel de suivi des interventions techniques** pour améliorer la gestion des demandes et le pilotage des travaux.
- **Renégociation des contrats d'énergie** pour regrouper l'ensemble des abonnements auprès d'un fournisseur unique, en vue d'optimiser les coûts et la gestion.

Dans une démarche d'ouverture et de valorisation des compétences, le service technique a accueilli une participante à un Atelier d'Adaptation à la Vie Active (AAVA), permettant ainsi à une jeune femme de se former au métier d'agente technique tout en mettant en avant les savoir-faire internes.

### Structuration et harmonisation des pratiques internes

Pour assurer une continuité de service 24h/24 et 7j/7, un dispositif d'astreinte téléphonique a été mis en place courant 2023 et 2024 représente ainsi la première année complète. Ce roulement, assuré par les six cadres du pôle, a permis d'apporter une réponse réactive aux urgences, avec 27 interventions recensées en 2024, dont 4 nécessitant un déplacement sur site.

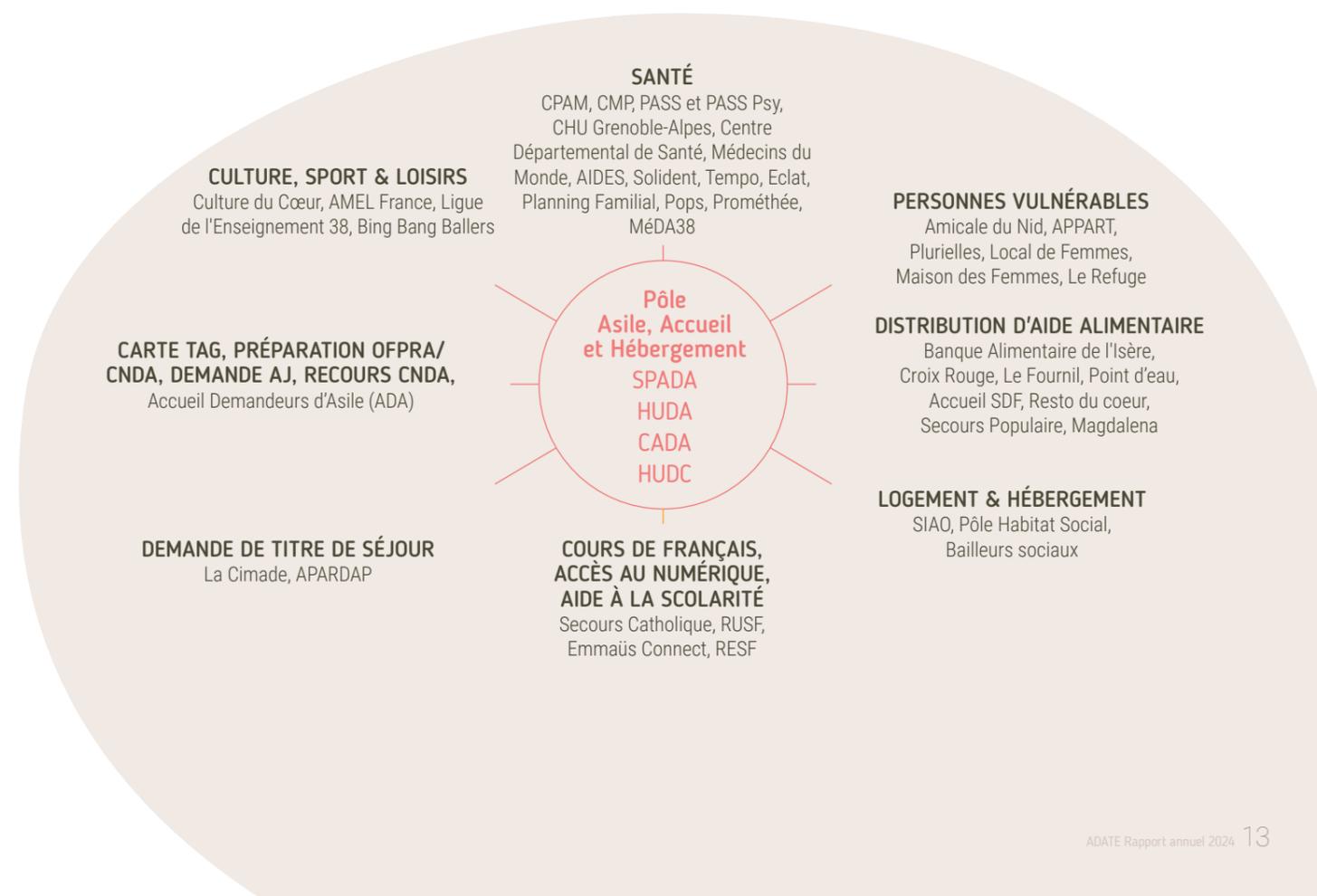
L'année 2024 a également été marquée par une volonté de travailler autour de l'harmonisation des pratiques au sein du pôle. Des réunions spécifiques regroupant les secrétaires de différents services ont vu le jour, favorisant un partage d'expérience et visant une optimisation des procédures administratives. En ce qui concerne les cadres intermédiaires, en plus des CODIR de pôle, des séances d'Analyse de la Pratique Professionnelle (APP) ont également été mises en place.

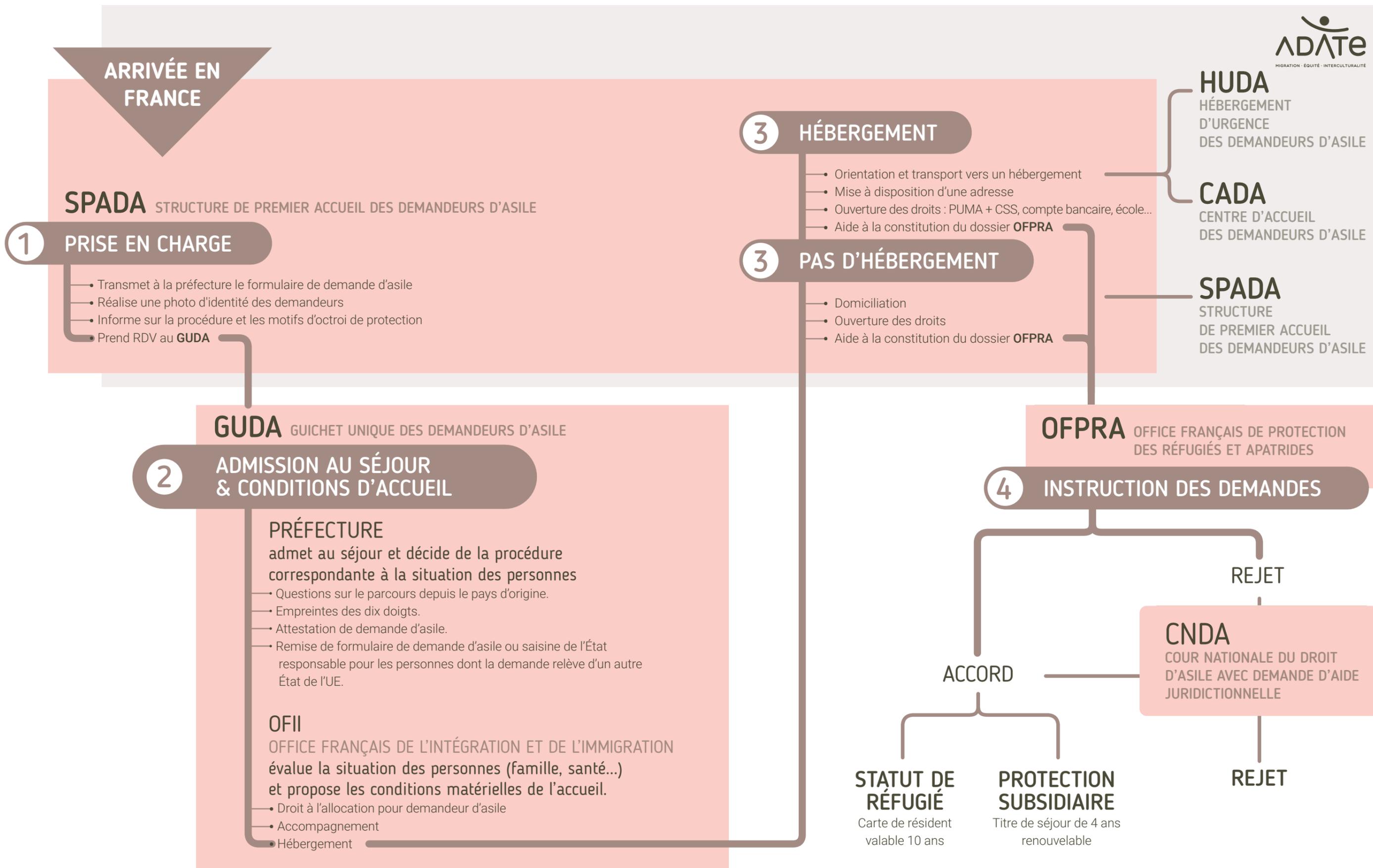
## Les partenariats mobilisés

Le pôle Asile, Accueil et Hébergement a aussi bien développé et renforcé le partenariat interne qu'externe. En interne, avec le pôle Accès au Droit pour l'accompagnement juridique des publics accueillis, le pôle Insertion, Innovation et Interculturalité pour l'accompagnement à l'apprentissage de la langue française et à l'insertion professionnelle des publics accueillis au service HUDC et avec le Centre Ressources pour le développement des compétences des professionnels du pôle Asile, Accueil et Hébergement.

En externe, les services du pôle continuent de coopérer avec ses partenaires habituels sur les aspects de la santé, l'accès au droit, l'emploi, le logement, la culture, le sport, les loisirs, la parentalité, la scolarité et l'alimentaire en fonction du projet individuel des personnes accueillies. Différentes conventions ont été signées, dont avec AGECSA, Solident, AIDES, Le Planning familial, PUPSF, Le Bar Radis, AGIR, ...

Le pôle AAH continue son engagement au sein de plusieurs collectifs dont la Coordination Régionale Réfugiés Auvergne Rhône Alpes (CORRA), instance de coordination qui regroupe un grand nombre de gestionnaires de dispositifs asile en région AuRA. La CORRA anime des échanges sur les pratiques et les problématiques spécifiques au champ d'activité en région AuRA et sur ses différents territoires/départements. L'association ADATE participe également plus spécifiquement au groupe qualité de la CORRA.



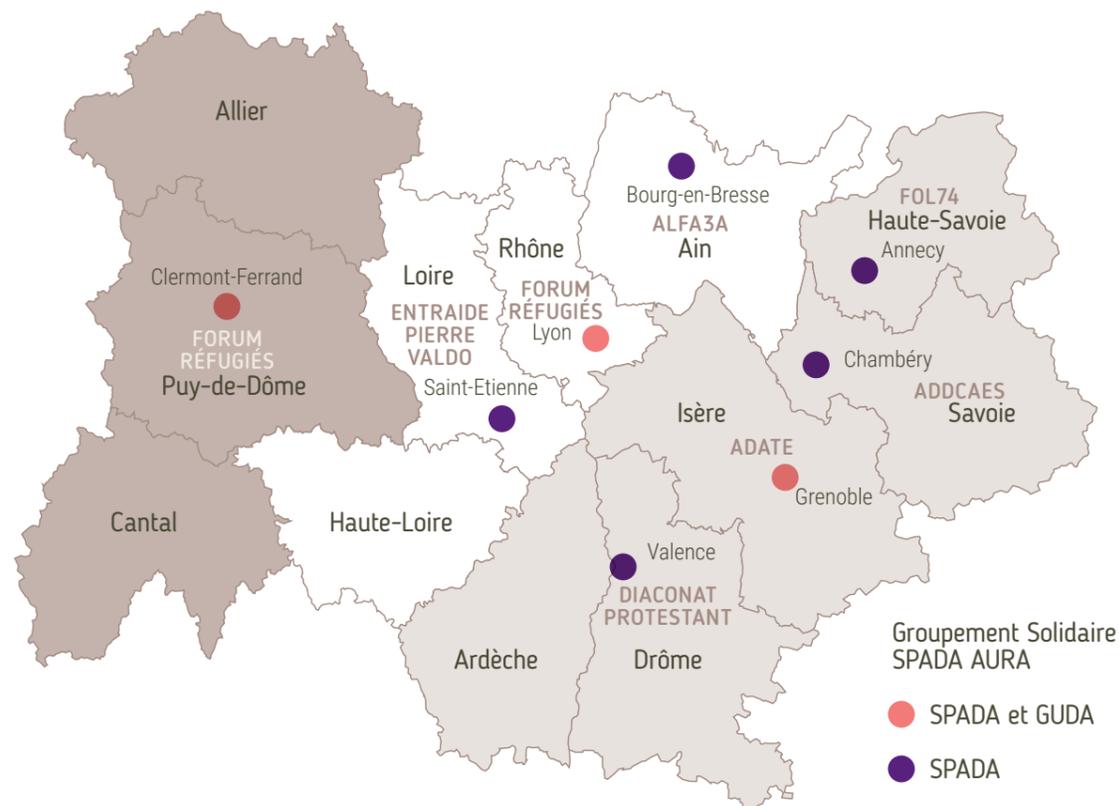


# Service SPADA

La SPADA de l'ADATE s'inscrit dans une dynamique régionale avec 6 autres associations qui gèrent des SPADA dans la région AURA. Un groupement solidaire a été ainsi constitué pour répondre au marché public SPADA de l'OFII dont le porteur est l'association Forum Réfugiés. Un cahier des charges commun à toutes les SPADA définit 3 prestations (A, B et « ANEF ») qu'elles doivent réaliser pour une durée de 3 ans de 2022 à 2024.

- Le premier accueil en amont du passage en Guichet Unique pour Demandeurs d'Asile (prestation A)
- L'accompagnement social et juridique des demandeurs d'asile non hébergés dans le Dispositif National d'Accueil (prestation B),
- Au titre de cette prestation dite « ANEF », la SPADA assure un maintien de domiciliation de 3 mois renouvelable, l'orientation des BPI vers l'OFII pour la signature du Contrat d'Intégration Républicaine (CIR) et leur accompagnement dans leur démarche de demande de titre de séjour sur le portail dématérialisé « ANEF ».

L'ADATE gère la SPADA de l'Isère dans le cadre d'un groupement solidaire régional avec 6 autres associations :



## Equipe



Une équipe pluridisciplinaire composée de chargés de premier accueil, d'intervenants sociojuridiques, d'une secrétaire polyvalente et d'une cheffe de service socio-éducative. L'équipe a été appuyée par une psychologue rattachée au niveau du pôle Asile, Accueil et Hébergement.

En 2024, le service a accueilli 2 personnes en stage long et 1 en stage court ainsi que 3 personnes en immersion professionnelle.

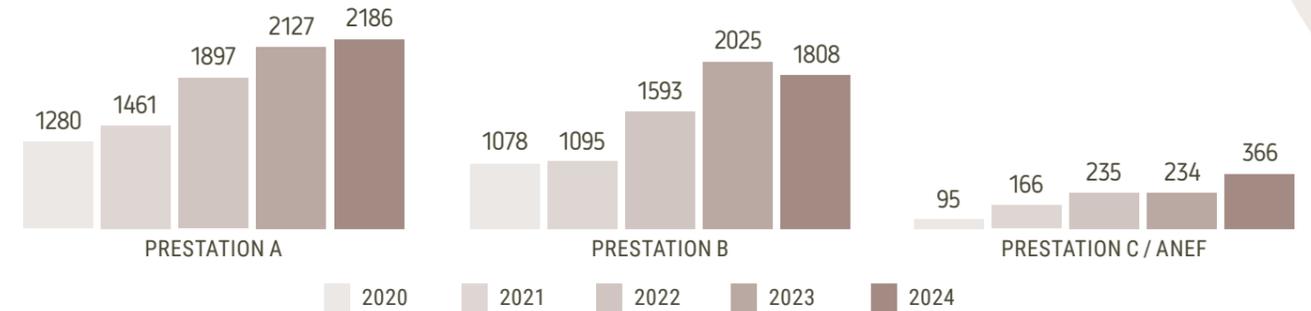
## Formation

**En interne via le Centre Ressources** : Les professionnels ont bénéficié d'un total de 12 séances de formation du Centre Ressources en 2024 en droit d'asile, procédure Dublin, sensibilisation au droit des étrangers, protection sociale des étrangers, géopolitique du Nigeria, de l'Afghanistan et de la Guinée.

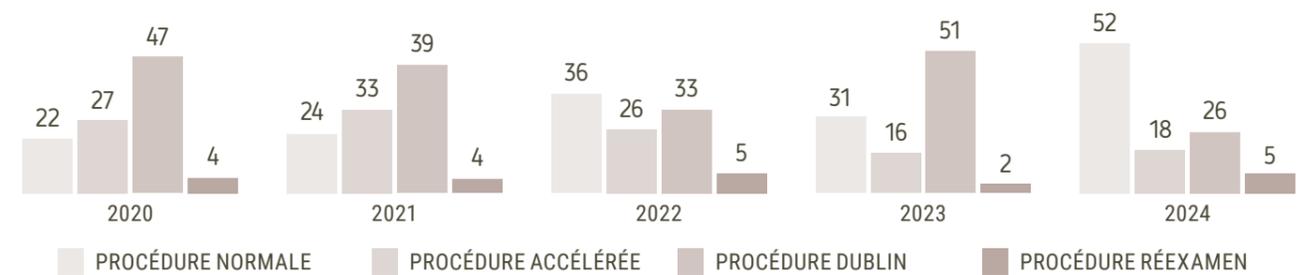
**En externe** : Gestion des conflits, La santé mentale et traumatismes de l'exil, Sauveteur-secouriste au travail et le logiciel Excel.

## Le public accueilli et accompagné en 2024 : les chiffres clés

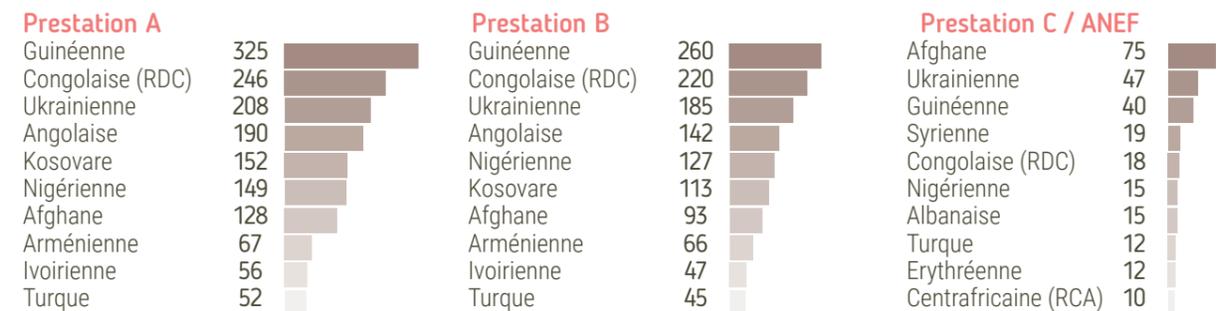
Evolution du nombre de personnes accompagnées au titre des différentes prestations



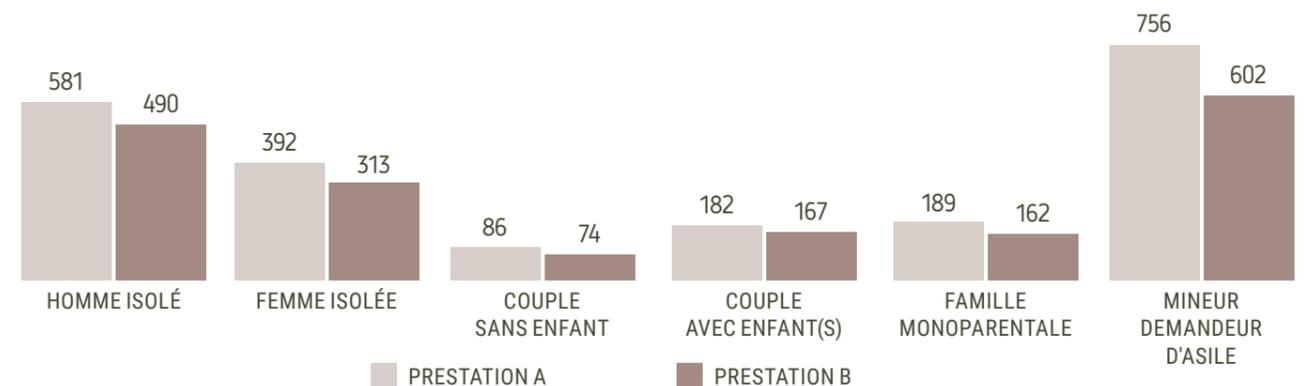
## Répartition des procédures sur 5 ans en %



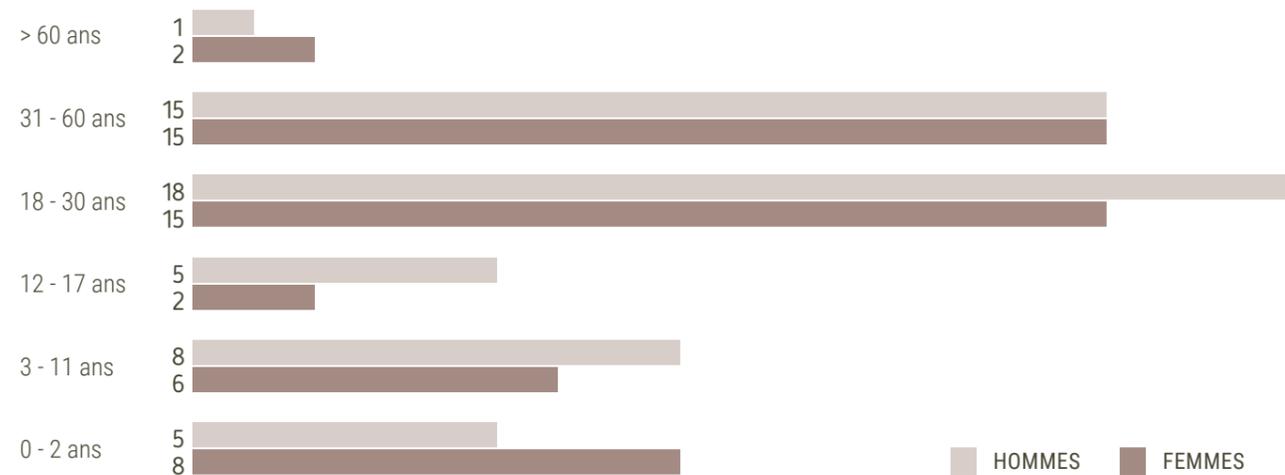
## Principales nationalités des personnes ayant souhaité demander l'asile en Isère en 2024



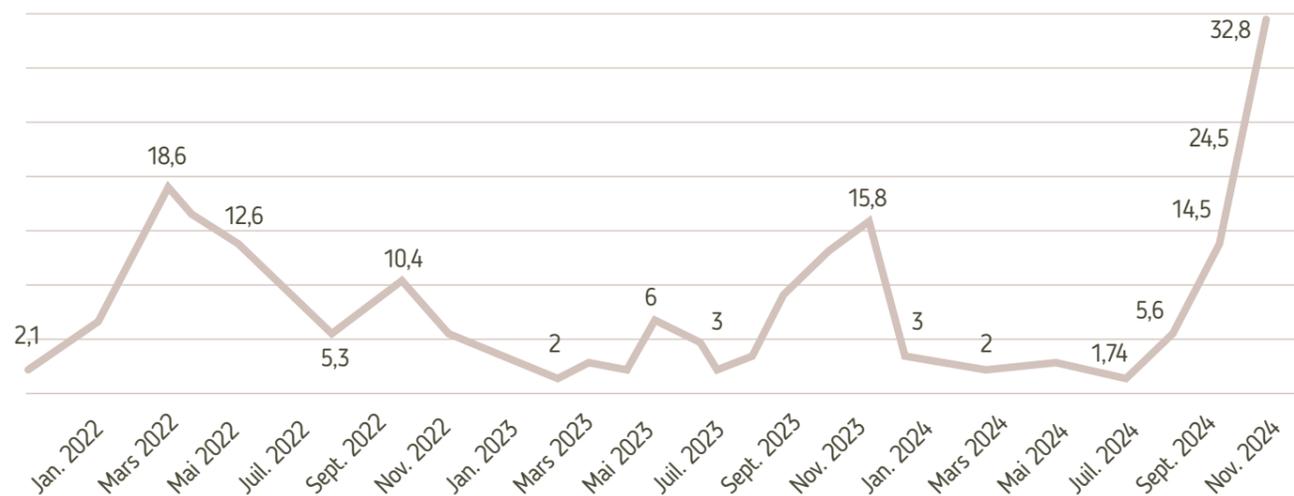
## Composition familiale en 2024



Âge des demandeurs d'asile en 2024 en %



Évolution des délais d'accès au GUDA sur 3 ans (en jours ouvrés)



# Service HUDA

Le service HUDA a été créé en 2011 au sein de l'association ADATE. Sa capacité d'accueil a connu plusieurs évolutions avant de se stabiliser à 224 places en 2019.

Ses missions répondent au cahier des charges des lieux d'hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile défini par un arrêté du ministère de l'Intérieur du 19 juin 2019. L'HUDA fait partie du dispositif national d'accueil coordonné par l'OFII et accueille les demandeurs d'asile orientés par l'OFII après enregistrement de leur demande au Guichet Unique pour Demandeurs d'Asile (GUDA) à la Préfecture.

Le service HUDA assure :

- L'accueil, l'hébergement et la domiciliation des demandeurs d'asile,
- L'accompagnement dans les démarches administratives et juridiques,
- L'accompagnement sanitaire et social,
- Le développement de partenariats avec les collectivités locales et le tissu associatif,
- L'accompagnement à la sortie du lieu d'hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile, notamment vers le logement.

## Equipe



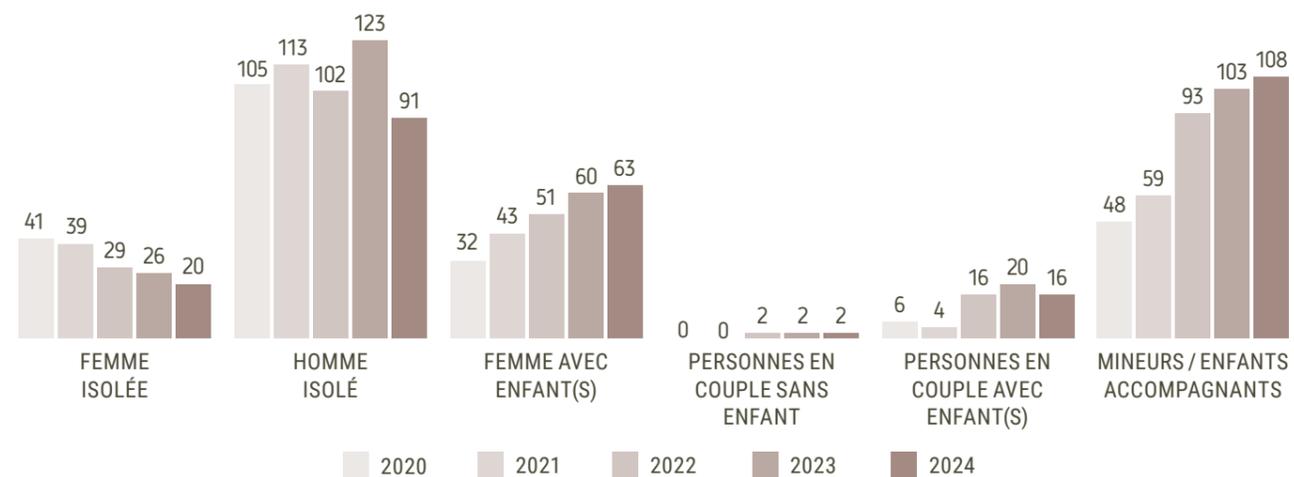
Une équipe pluridisciplinaire composée de travailleurs sociaux, d'une juriste et d'une secrétaire polyvalente accompagne les personnes accueillies à l'HUDA sur l'ensemble de ces missions sous la supervision d'une cheffe de service socio-éducative. L'équipe est appuyée par une psychologue rattachée au niveau du pôle Asile, Accueil et Hébergement et d'un service technique pour l'entretien et la maintenance du parc des logements ainsi que par la direction et les fonctions support d l'association. En 2024 le service a également accueilli une stagiaire pour une période de 9 mois dans le cadre de sa formation d'éducatrice spécialisée.

## Formation

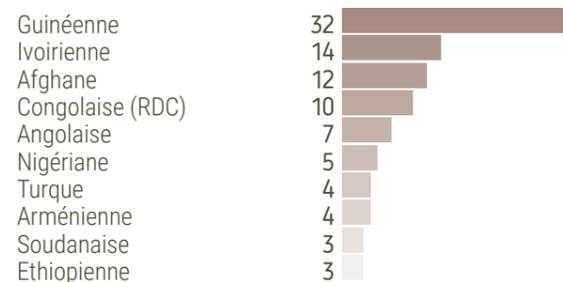
**En interne via le Centre Ressources** : l'ensemble de l'équipe a pu bénéficier des formations autour de la réforme du droit d'asile, du droit de travail ou encore de thématiques spécifiques sur la géopolitique des pays les plus représentés par les personnes accueillies, comme le Nigéria.

**En externe** : des formations complémentaires ont été délivrées à l'ensemble des salariés sur des thématiques liées à la santé mentale, à la traite des êtres humains ou encore à l'addictologie afin de mieux accompagner le public impacté par ces problématiques. Des formations sur le secret professionnel, les écrits professionnels ont également apporté à l'équipe des bases solides pour mener à bien les missions du service.

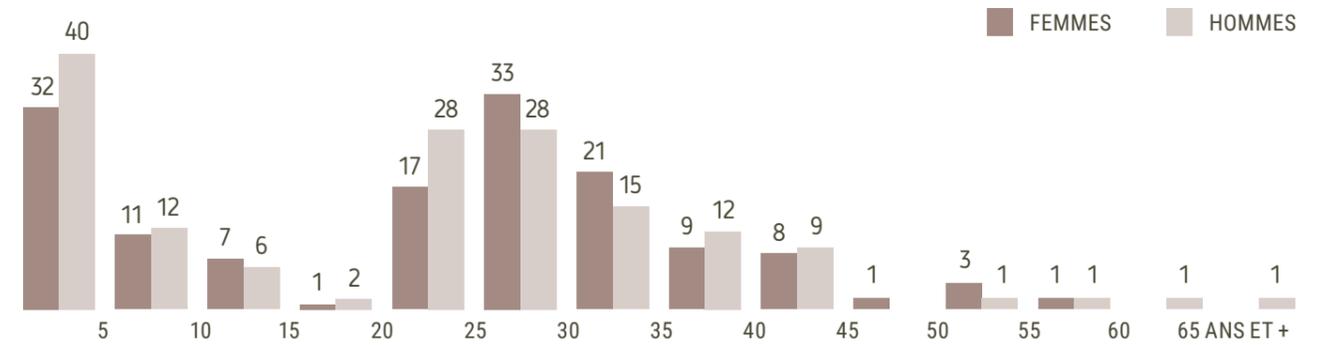
## Composition familiale du public accueilli et accompagné sur les 5 dernières années



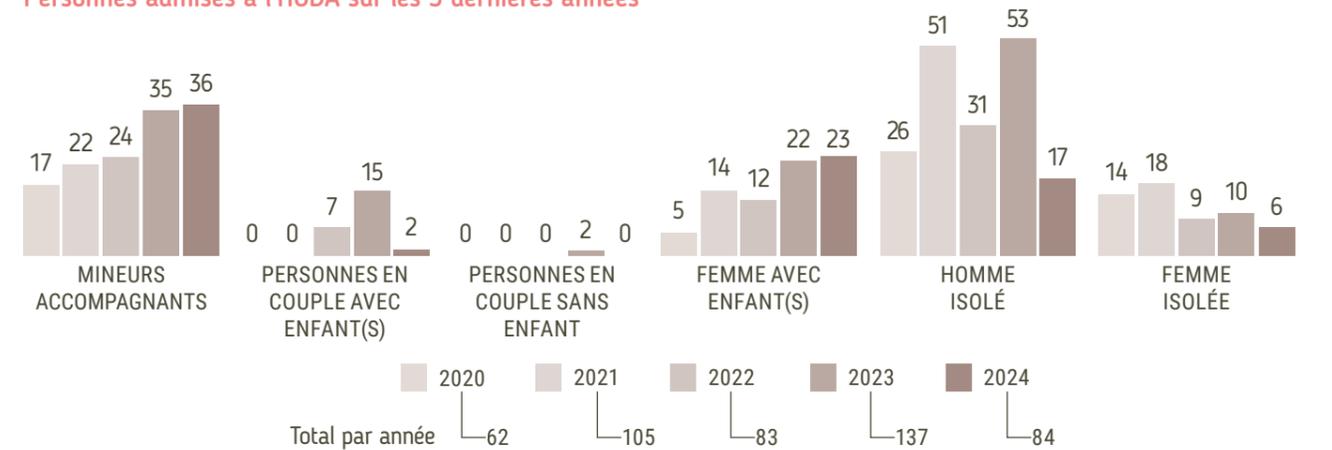
## Principales nationalités accueillies et accompagnées en 2024 en %



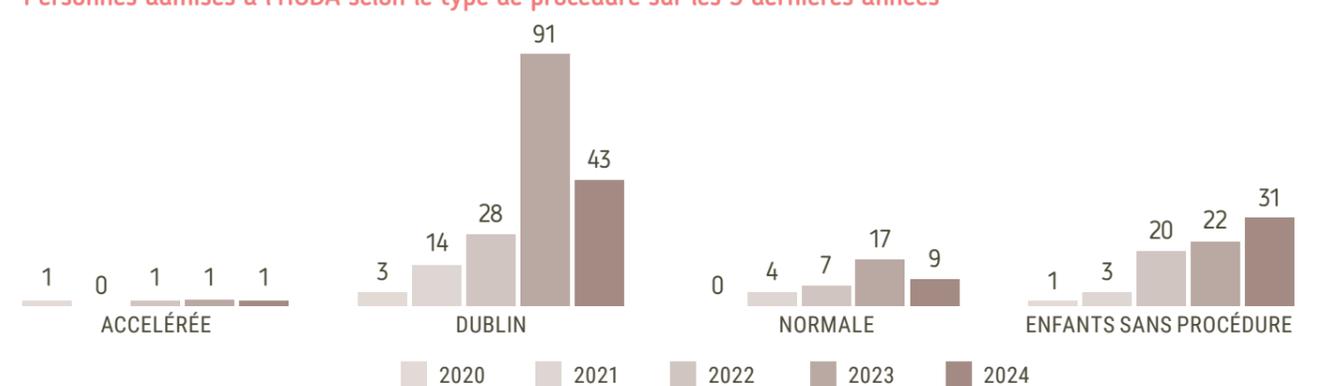
## Répartition par âge en 2024



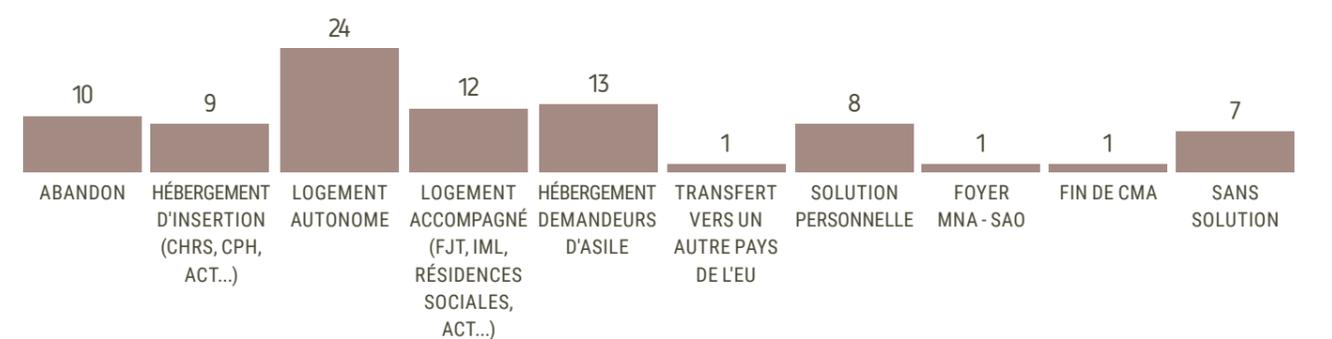
## Personnes admises à l'HUDA sur les 5 dernières années



## Personnes admises à l'HUDA selon le type de procédure sur les 5 dernières années



## Typologie des sorties des ménages en 2024



En 2024, les personnes accueillies au service ont pu bénéficier de plusieurs activités culturelles et sportives grâce aux partenariats avec Culture du Cœur, Big Bang Ballers, Humacoop-Amel France et le Département de l'Isère.



Visite guidée des Espaces Naturels Sensibles en partenariat avec le Département de l'Isère

## Fête de fin d'année 2024

Un temps important dans la vie du service et des personnes accueillies constitue également la fête de fin d'année. Ce moment festif a pu être organisé pour la 2ème fois consécutive en partenariat avec la ville de Saint Martin d'Hères, les associations Diverty Kids et Cuisine sans frontières, l'agence Self Izzy et le groupe de musique 2GRA.



# Service CADA

Créé en 2006, le centre d'accueil pour demandeurs d'asile de l'association ADATE est un établissement social relevant du Code de l'action sociale et des familles et fait également partie, comme l'HUDA, du dispositif national d'accueil des demandeurs d'asile. Ses missions sont identiques à celles de l'HUDA à la seule différence qu'au sein du CADA peuvent accéder uniquement les demandeurs d'asile en procédure normale ou en procédure accélérée.

La capacité d'accueil du service a connu plusieurs évolutions avec 47 places ouvertes initialement en 2006 jusqu'à 168 places en 2023. En 2024, la capacité d'accueil du service est restée stable.

## Equipe



Sur les 6 accompagnateurs sociaux, 5 sont diplômés en travail social dont 4 de niveau 6 (assistant de service social, conseiller en économie sociale et familiale et éducateur spécialisé) et un de niveau 4 (technicien d'intervention sociale et familiale).

Deux juristes qualifiés en droit des étrangers, une psychologue clinicienne et une secrétaire polyvalente contribuent à la pluridisciplinarité de l'équipe en apportant leur appui au personnel socio-éducatif et à la cheffe de service.

## Formation

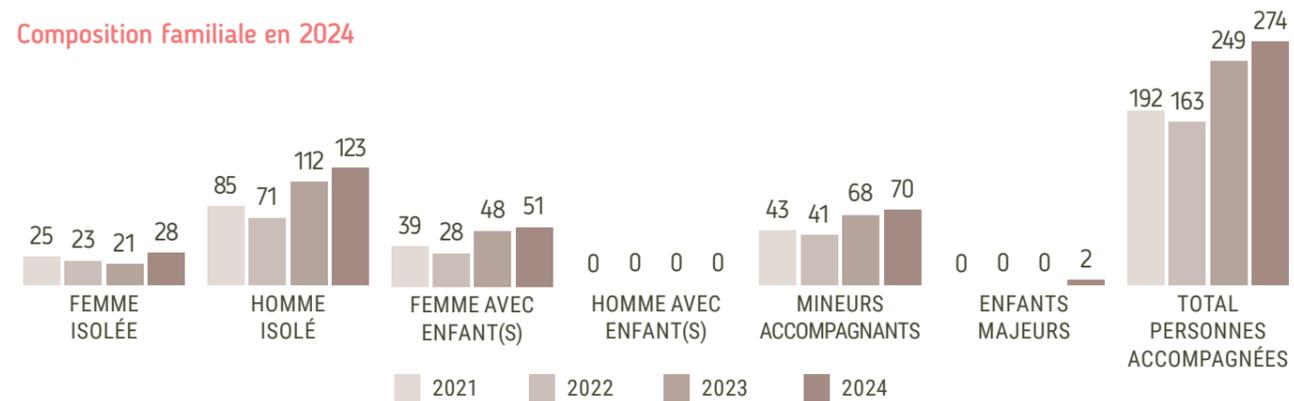
**En interne via le Centre Ressources :** Protection sociale des étrangers, L'entrée au séjour des membres de la famille, Géopolitique du Nigeria, L'interculturalité dans l'accompagnement à la parentalité.

L'ensemble de l'équipe CADA a été formé sur la loi du 26 janvier 2024 pour « contrôler l'immigration et améliorer l'intégration ».

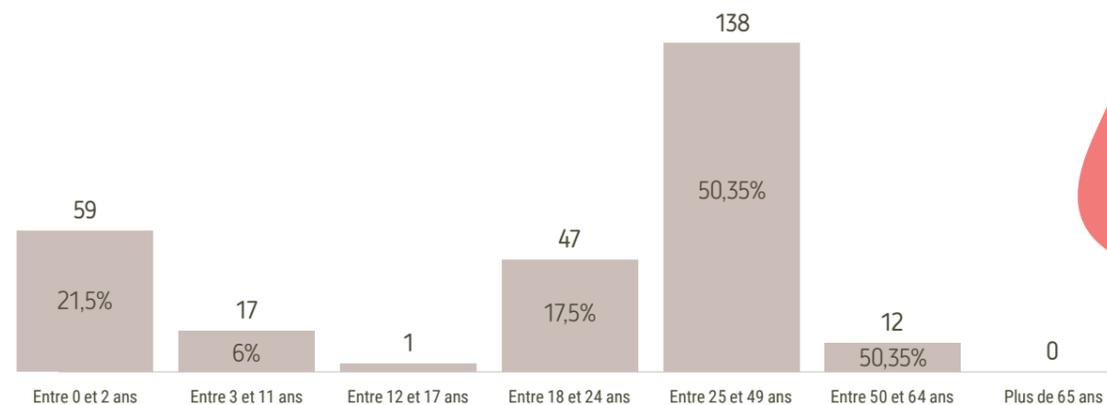
**En externe :** Premier Secours en Santé Mentale, Gestion des conflits, Les écrits professionnels, Le secret professionnel, Sauveteur Secouriste au Travail, une VAE en vue d'acquies un diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé et une formation continue en vue d'acquies un diplôme d'Etat en Ingénierie sociale et un master en Analyse et conception de l'intervention sociale.

## Le public accueilli et accompagné en 2024 : les chiffres clés

### Composition familiale en 2024

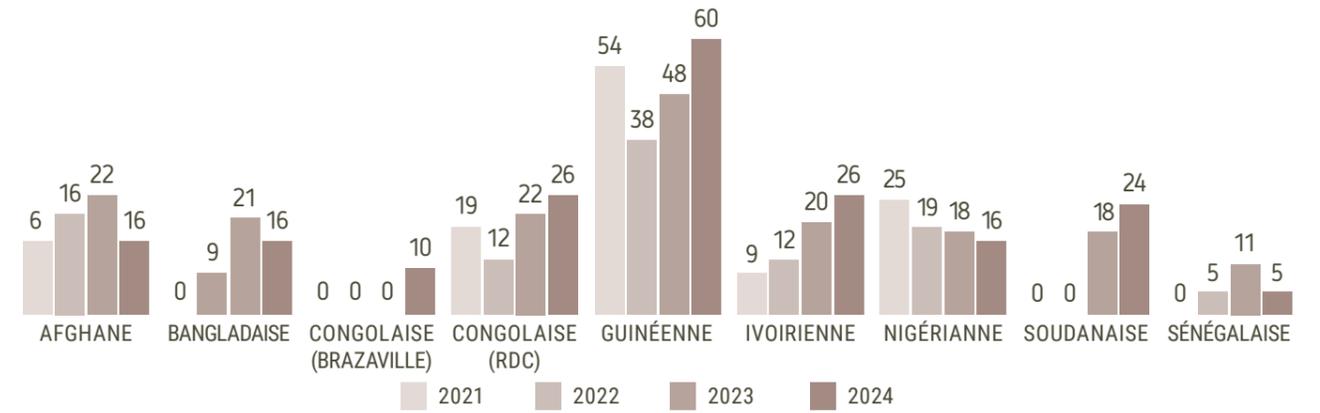


### Répartition par âge

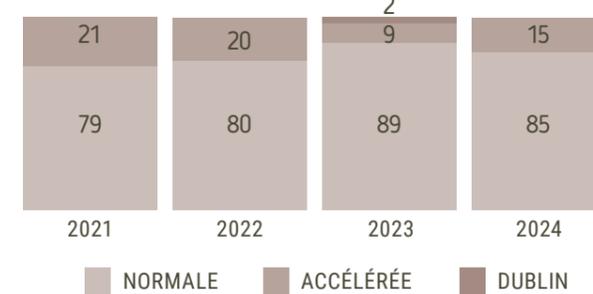


En 2024, le CADA a accueilli 274 personnes.

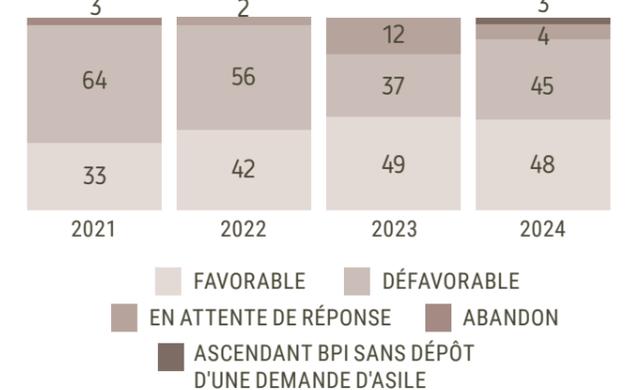
## Evolution des principales nationalités accueillies et accompagnées



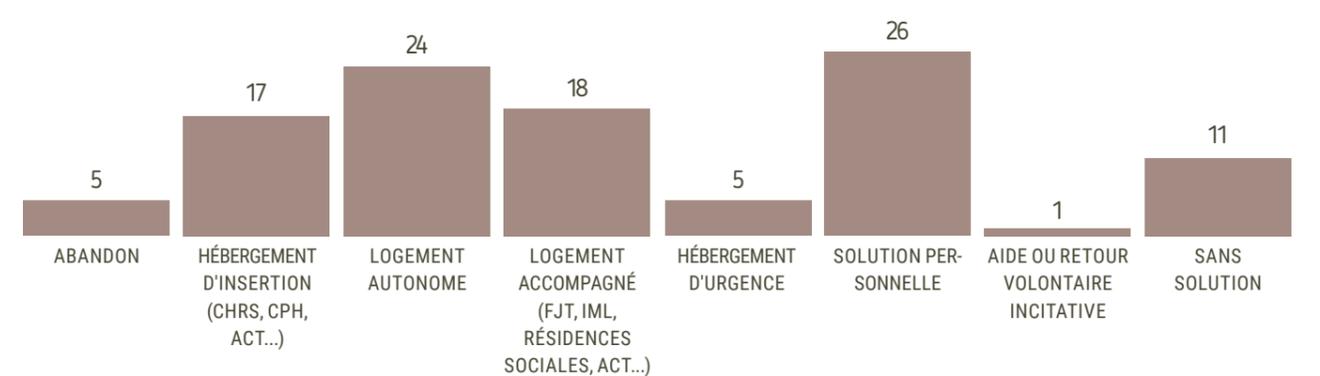
### Selon le type de procédure en %



### Selon le sens de la décision en %



### Typologie de sortie en 2024



En 2024, dans l'objectif d'améliorer la participation des usagers à la vie de la structure, une dynamique de projets collectifs s'est mise en place.

Grâce à des partenariats avec différentes structures, de nombreuses activités culturelles et sportives ont pu être proposées : Cultures du Cœur, Humacoop Amel France, Big Bang Ballers, ...



Un pique-nique au parc des Lilattes de Bourgoin-Jallieu à proximité des nouveaux bureaux permettant ainsi aux personnes accompagnées par le CADA de repérer les trajets et de prendre connaissance de cette nouvelle situation géographique.



### Fête de fin d'année 2024

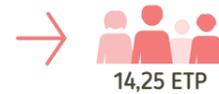
Dans le cadre des fêtes de fin d'année, qui restent souvent un moment difficile pour les publics accueillis, l'équipe s'est organisée pour proposer deux activités adaptées à tous. Le 13/12/2024, 16 adultes et 3 enfants ont participé à une activité créative dans le cadre des fêtes de fin d'année. Ils ont pu ainsi réaliser différents mobiles pour leur hébergement mais aussi pour la décoration des locaux. Enfin, le 18/12/2024, l'équipe a proposé aux personnes accueillies au CADA de se rendre à l'activité village de Noël proposée par la ville de Bourgoin-Jallieu. 4 enfants ont ainsi pu rencontrer le père Noël et profiter d'une activité manège et 14 adultes se sont essayés au patin à glace.



# Service HUDC

Créé en 2015, le service d'hébergement d'urgence de droit commun (HUDC) de l'association ADATE a connu également plusieurs évolutions au niveau de sa capacité d'accueil qui a été stabilisée à 222 places en 2024. C'est un dispositif sous déclaration financé par la DDETS sous forme de subventions annuelles. Son cadre d'intervention est défini par l'article L345-2-2 du Code de l'Action Sociale et des Familles qui stipule que "toute personne sans abri en situation de détresse médicale, psychique et sociale a accès, à tout moment, à un dispositif d'hébergement d'urgence." Le service HUDC propose ainsi un accueil inconditionnel et un accompagnement global à toute personne orientée par le 115 jusqu'à une orientation adaptée à la situation du ménage.

## Equipe



L'équipe est composée d'une cheffe de service socio-éducative, une secrétaire polyvalente, une secrétaire d'accueil mutualisée avec l'HUDA, 6 accompagnateurs sociaux, tous diplômés en travail social de niveau 6 (assistant de service social et conseiller en économie sociale et familiale), un juriste qualifié en droit des étrangers et une formatrice FLE.

En 2024 le service a accueilli deux stagiaires ASS (assistante de service social) et une personne en immersion professionnelle.

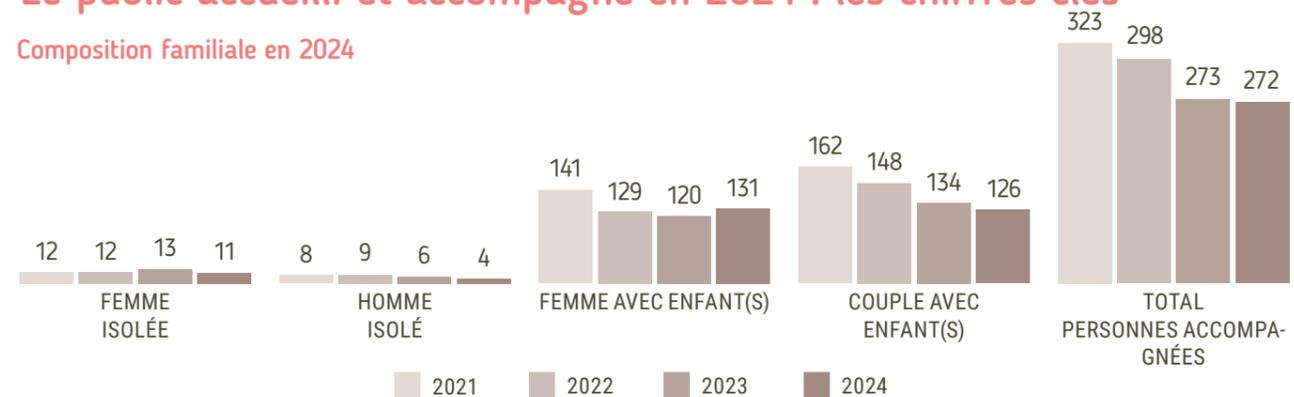
## Formation

**En interne via le Centre Ressources** : l'ensemble des professionnels du service a pu bénéficier de formations en sensibilisation au droit des étrangers, en droit d'asile, en géopolitique de l'Afghanistan et du Maghreb et sur la réforme issue de la loi « pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration ».

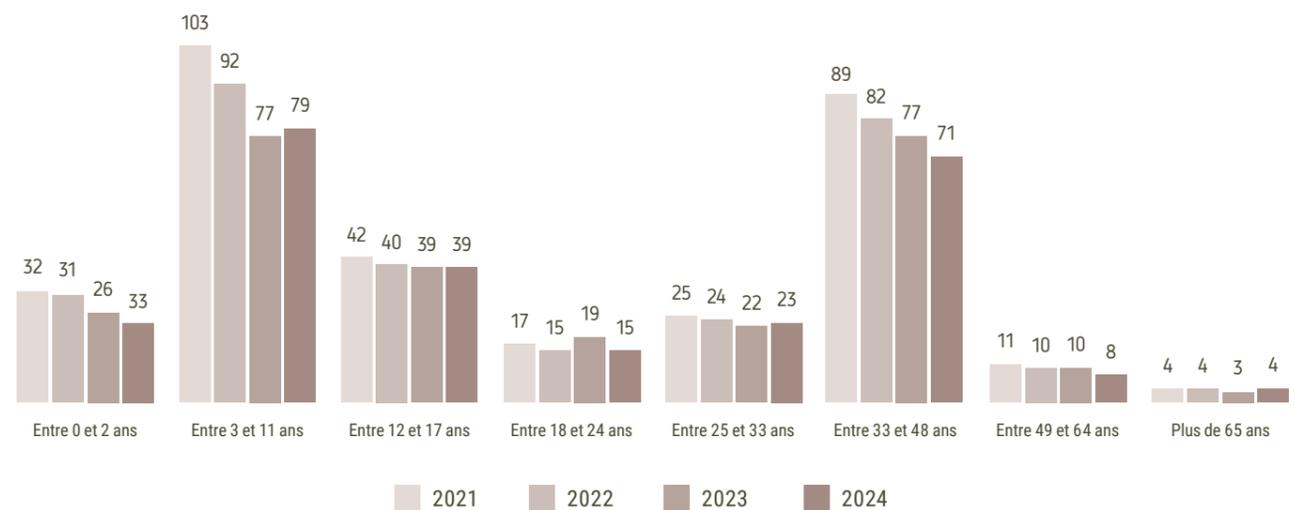
**En externe** : Le secret professionnel, Les écrits professionnels, Anticiper et gérer les situations de conflit et de violence, Colloque sur les mutilations génitales féminines, Sauveteurs secouristes au travail (SST).

## Le public accueilli et accompagné en 2024 : les chiffres clés

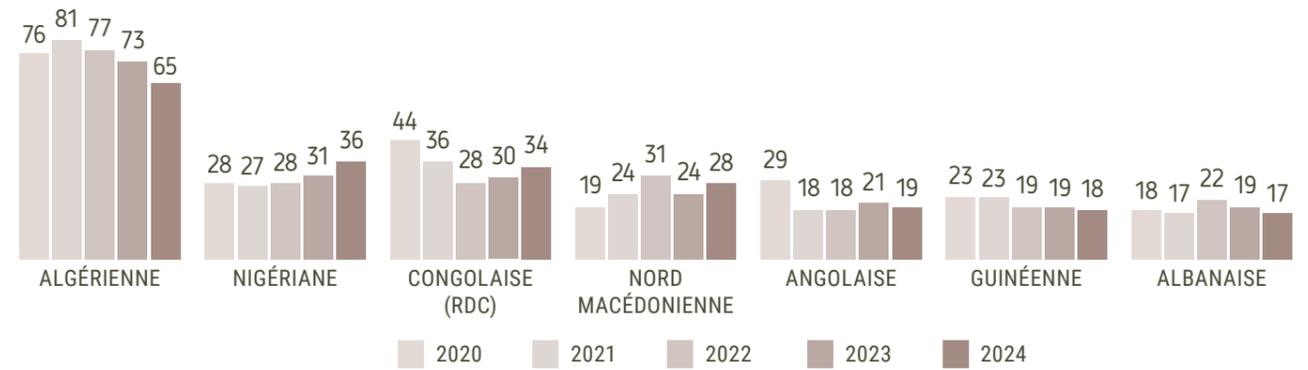
### Composition familiale en 2024



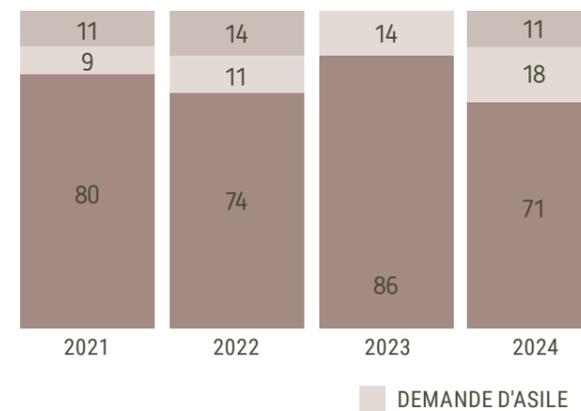
### Répartition par âge



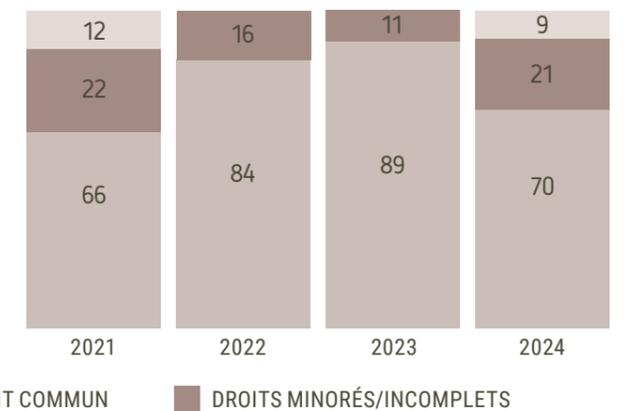
## Répartition par nationalité



## Les entrées selon la situation administrative en %



## Les sorties selon la situation administrative en %



## Bilan 2024

Le bilan pour 2024 est particulièrement positif. Les indicateurs relatifs aux sorties du dispositif reflètent la qualité de l'accompagnement proposé :

- 70 % des personnes sorties du service avaient un droit au séjour alors que 71 % d'entre elles étaient sans droit au séjour à l'admission au service.
- 74 % des personnes sorties du service ont accédé directement à un logement autonome et non plus à un hébergement, conformément aux objectifs de la politique de Logement d'abord.

Ces résultats sont le fruit d'un travail renforcé sur les questions de séjour et d'insertion par la langue, l'emploi et le logement, permettant de mettre en application les objectifs de la politique du « logement d'abord » à l'échelle de l'hébergement d'urgence.

On constate également une augmentation de 21 % des sorties par rapport à 2023.

Enfin, la durée moyenne de séjour s'est d'ailleurs réduite de 5 mois et ceci même si la durée moyenne de sortie après régularisation s'est rallongée de 8,5 mois.



En 2024, le service a proposé tout au long de l'année des sorties et activités à destination des personnes accueillies.

- Pendant les vacances de février, le service a organisé une sortie luge à Chamrousse
- Pendant les vacances d'avril, le service a organisé une sortie à la Bastille à Grenoble
- Pendant les vacances d'été le service a proposé 2 sorties au lac du bois Français, une chasse aux bonbons organisée par l'office du tourisme de Chamrousse
- Pendant les vacances de la Toussaint, en partenariat avec le festival du film pour enfant de Vizille, les personnes accueillies ont pu bénéficier de la gratuité pour aller au cinéma voire « Angelo dans la forêt mystérieuse ».



## Fête de fin d'année 2024

Comme chaque année le service a organisé une grande fête de fin d'année dans une salle à Fontaine. Un atelier de fabrication des décorations de Noël a été réalisé en amont avec les personnes accueillies.



## CONCLUSIONS ET AXES À SUIVRE EN 2025

En 2024, les services du pôle Asile, Accueil et Hébergement ont accueilli et accompagné au total 3 032 personnes, dont 2 758 demandeurs d'asile (dont les BPI) et 272 personnes en situation d'exclusion sociale. Enfin, 846 personnes ont pu bénéficier d'un hébergement en 2024. Ceci grâce à l'implication de nos équipes de terrain, professionnels et bénévoles, qui s'emploient au quotidien pour offrir un accueil digne et bienveillant aux personnes concernées que nous accueillons, hébergeons et accompagnons tout au long de l'année à l'accès à leurs droits, à l'autonomie et à leur insertion dans la société française.

- Le déménagement de la SPADA, la direction du pôle et le service technique (dont le lieu de stockage) au rez-de-chaussée du siège ;
- Le transfert de l'HUDA et l'HUDC vers de nouveaux locaux également situés au siège ;
- La poursuite de la formalisation des partenariats ;
- La poursuite de l'adaptation de places CADA à l'accueil spécialisé de demandeurs d'asile LGBTQIA+ et le dépôt d'une demande de labellisation ;
- La pérennisation du poste de psychologue « référent.e vulnérabilités » ;
- Le développement de la technicité des professionnels à travers le plan de développement des compétences ;
- La poursuite d'actions favorisant la fluidité de l'HU ;
- La poursuite de la recherche de locaux semi-collectifs permettant de diversifier l'offre d'hébergement du service HUDC ;
- La mise en place d'un nouveau logiciel de suivi des interventions techniques ;
- La révision du processus logement ;
- La poursuite du travail d'harmonisation et l'optimisation du suivi administratif des services ;
- La mise en place du plan d'action suite à l'évaluation HAS du CADA.

# Le pôle JEUNESSE ET MIGRATIONS

Le pôle Jeunesse et Migrations fut le second pôle créé au sein de l'association. Il a pris la suite de l'ancien dispositif MNA créé en 2008 devenu service MNA en 2017 avant d'être réorganisé au sein d'un pôle en 2021 regroupant 4 services : Bora, Euros, Notos et Zephyr et des missions transversales. Fin 2022, a été créé un service technique pour l'entretien des logements du pôle.

Le pôle Jeunesse et Migrations a pour mission d'accueillir, héberger et accompagner des mineurs non accompagnés orientés par une Commission mensuelle d'orientation. A leur majorité, sous certaines conditions, les jeunes majeurs continuent d'être accompagnés vers le droit commun.

L'accueil et l'accompagnement sont assurés dans le cadre d'une mesure judiciaire (OPP/JAE/tutelle), ou d'un contrat jeune majeur. Ces derniers se déclinent sous quatre modalités différentes en fonction de l'âge et du projet du jeune :

- Hébergement et accompagnement en familles bénévoles indemnisées (-16 ans)
- Hébergement et accompagnement en semi-autonomie 16/17 ans révolus)
- Accompagnement des majeurs vers les dispositifs de droit commun – un accompagnement hors-les-murs (H.L.M.)
- Accompagnement des mineurs disposant de solution d'hébergement (logement autonome, famille de parrainage, tiers digne de confiance), très à la marge.

Depuis le 1er juillet 2021, cet accompagnement débute non plus dès la confirmation de la minorité, mais à l'issue d'un primo-accueil de trois mois au sein du Service d'Accueil et d'Orientation (SAO).

A l'issue des trois mois d'accueil au SAO, les jeunes sont orientés, lors d'une commission mensuelle, entre les trois structures d'accueil pérennes, chacune disposant d'une capacité d'accueil de 400 places : SEMITIS en Nord-Isère, Pôle Jeunesse et Migrations de l'ADATE et « L'Olivier » de la Sauvegarde en Sud-Isère.



## Déclinaison des accompagnements éducatifs en vue de l'autonomie

L'organisation des accueils selon les modalités définies par le Département en fonction du degré d'autonomie du jeune permet au Pôle de mettre en place un accueil adapté dans une logique de parcours (accueil en famille, puis en semi-autonomie et enfin accompagnement sans hébergement en amont de la sortie du dispositif de protection de l'enfance) et de développer des axes de travail adaptés à chaque moment de la prise en charge et aux besoins du jeune. L'objectif final est en effet de permettre au jeune son inclusion autonome dans la société qui l'accueille :

- Accompagnement à la gestion de la vie quotidienne
- Accompagnement à la santé
- Accompagnement scolaire et socio-professionnel
- Accompagnement aux démarches liées au séjour
- Accompagnement à l'accès au sport et à la culture

## Les faits marquants

Pour célébrer les 50 ans de l'ADATE, le Pôle Jeunesse et Migrations a choisi d'organiser des portes ouvertes lors de la Journée Internationale des Droits de l'Enfant, le 20 novembre.

Le Pôle a organisé une 3ème « Journée du Pôle », le lundi de Pentecôte, pour permettre aux jeunes, aux familles accueillantes et aux professionnels de se retrouver, de partager un moment convivial, au travers d'activités sortant de l'ordinaire. Des ateliers de boxe, danse, théâtre, badminton, MAO, peinture sur le mobilier... ont été organisés, et des partenaires et « anciens jeunes » ont été invités. Cette troisième édition a de nouveau été saluée par tous comme un moment riche de l'année qui a permis de renforcer le lien entre les jeunes, les familles accueillantes, les partenaires et les professionnels du Pôle.



En 2024, s'est poursuivie une diversification des profils des jeunes accueillis (enfants et pré-adolescents, jeunes avec des problématiques de santé, jeunes filles enceintes ou accompagnées de jeunes enfants), conduisant le Département à autoriser un accompagnement renforcé pour ces profils. Cette évolution a conduit chacune des équipes éducatives à autonomiser progressivement son fonctionnement, eu égard aux besoins disparates des jeunes qu'elle prend en charge.

La création d'un poste de directeur adjoint au sein du pôle a été validée, de même que la transformation du poste de « référent santé mentale » en poste de psychologue, la création d'un second poste de psychologue et d'un poste de référent scolarité. Le pilotage des missions transversales du pôle a ainsi été subdélégué à la direction adjointe de Pôle.

Le premier CVS du PJM a été élu début 2024 et a tenu quatre réunions dans l'année. Il a été décidé qu'il serait composé de représentants des jeunes accompagnés, mais également de familles accueillantes. Il est co-présidé par une représentante des jeunes et un représentant des familles. Ses effectifs ayant évolué au fil de l'année, bien que quatre réunions aient eu lieu dans l'année, son fonctionnement et son opérationnalité nécessitent d'être améliorés.

Du point de vue du dispositif MNA piloté par la Cellule MNA du Département de l'Isère, le nombre global de jeunes accueillis a diminué depuis l'année précédente, ce qui a permis aux différents opérateurs de s'investir dans des travaux de fond sur la question des familles accueillantes et de la préparation à la sortie.

Une première journée conviviale du Dispositif a été organisée par la Cellule MNA, à Voiron, réunissant tous les professionnels pour travailler autour de thématiques intéressantes les migrations, l'interculturalité, la PJJ, la santé mentale, etc.

## Equipe

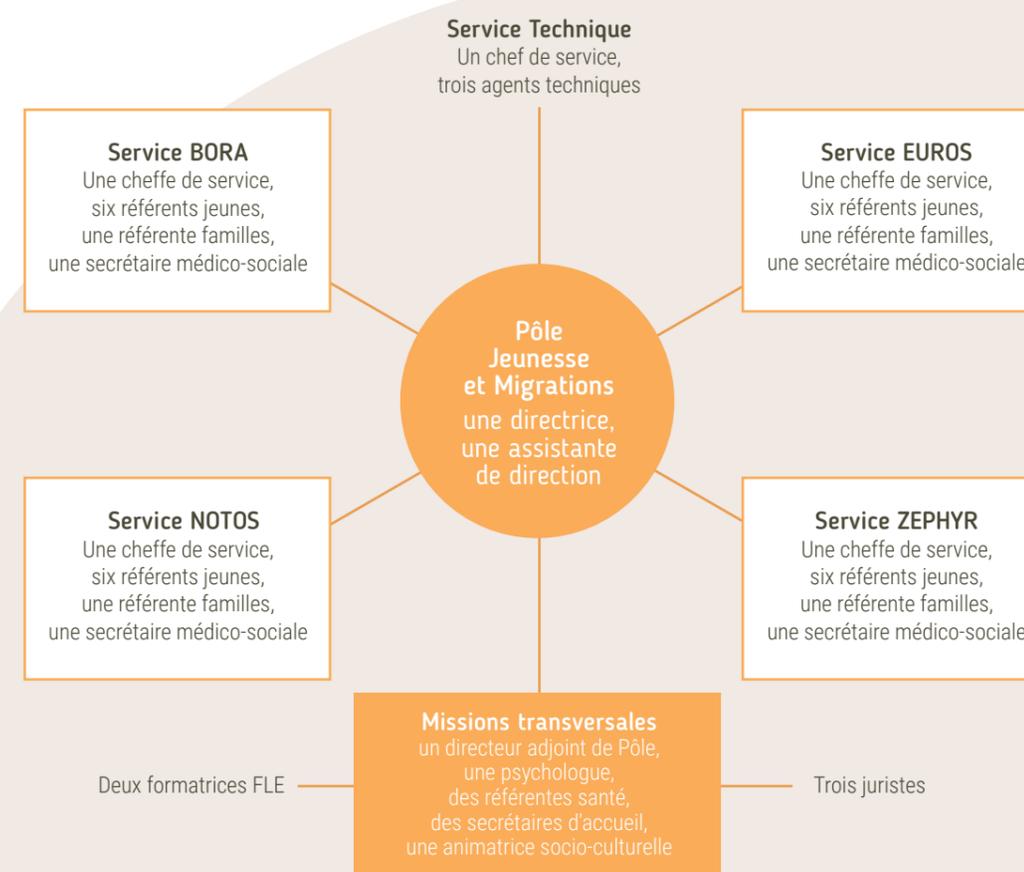


L'équipe était composée d'accompagnateurs sociaux – référents jeunes, référents famille et référents santé, psychologue, juristes, secrétaires médico-sociaux, animateur socio-culturel, formateurs FLE, secrétaire d'accueil, assistant de direction, chefs de service, le personnel technique, chargé de captation, la direction et les fonctions support.

## Formation

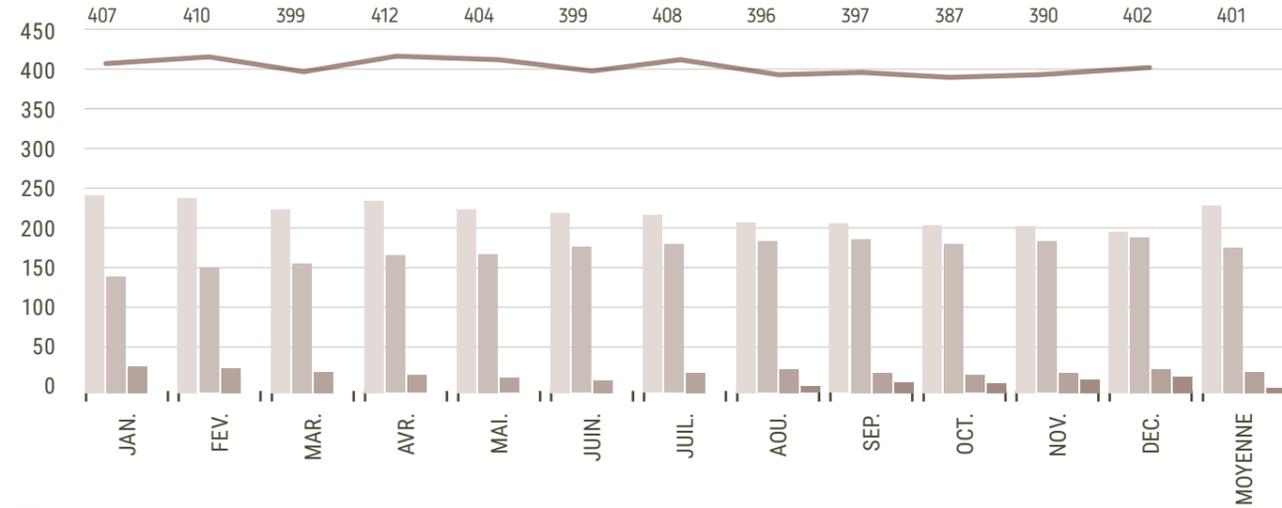
**En interne via le Centre Ressources :** Sensibilisation au droit des étrangers, le droit d'asile, la législation applicable aux mineurs non accompagnés, la réforme issue de la loi pour « contrôler l'immigration et améliorer l'intégration », l'accès au travail des mineurs non accompagnés.

**En externe :** Sensibilisation autour de la tuberculose, Maladies contagieuses (MRSI), Sensibilisation en santé mentale, Le secret professionnel et le partage d'informations, Les écrits professionnels », Mineurs Non Accompagnés et santé mentale : Quel accompagnement ?, Mineurs Non Accompagnés : diversité des parcours, diversité des accueils et complexité des pratiques, Prendre soin des mineurs non accompagnés et jeunes migrants, Sensibilisation à la prévention des risques, habilitation électrique et CAFDES.



# Le public accueilli et accompagné en 2024 : les chiffres clés

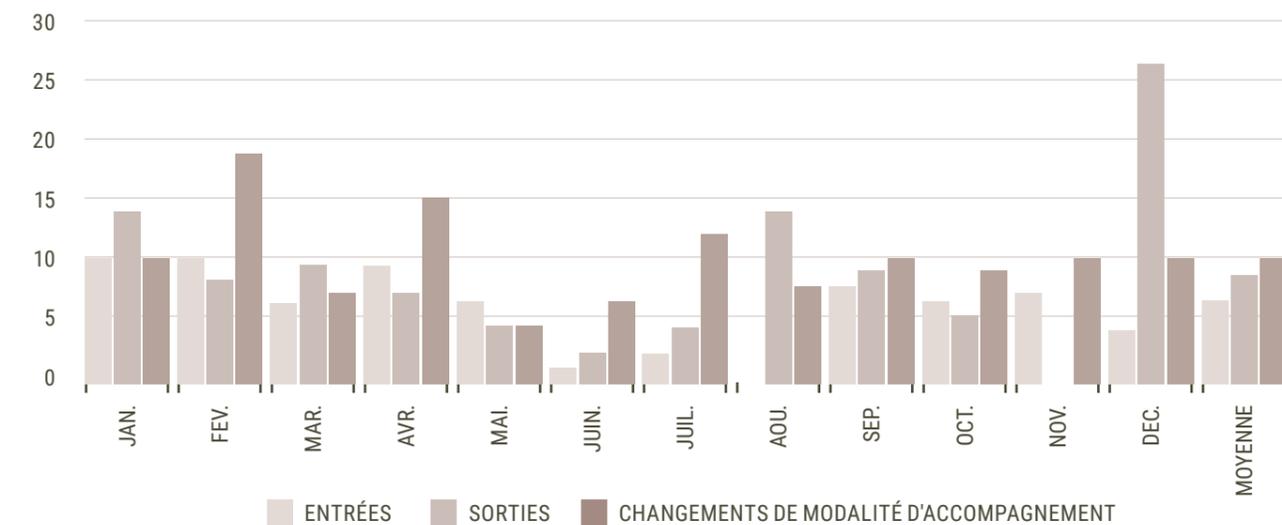
## Répartition par modalité d'accompagnement



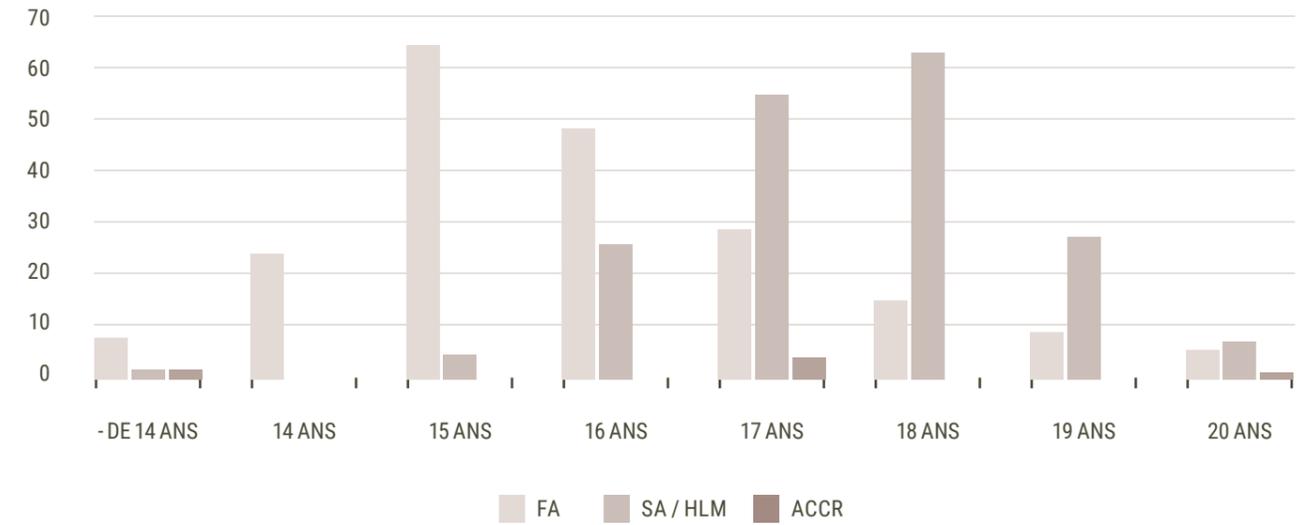
- Nombre de jeunes accompagnés dans le mois en **Famille Accueillante (FA)**
- Nombre de jeunes accompagnés dans le mois en **Semi-autonomie (SA)**
- Nombre de jeunes accompagnés dans le mois **Hors les murs (HLM)**
- Nombre de jeunes accompagnés dans le mois en **Accompagnement Renforcé (ACCR)**
- **Total**

Les services du PJM ont accompagné au total **462 mineurs non accompagnés et jeunes majeurs** en 2024.

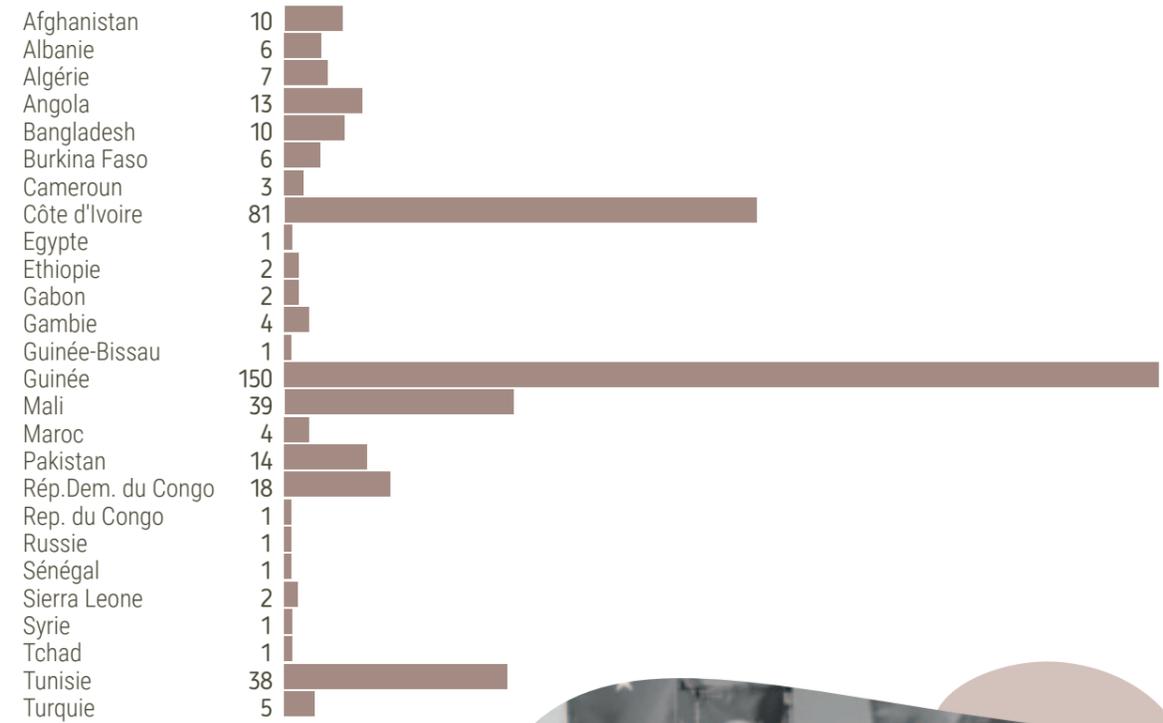
## Mouvements sur l'année (entrées/sorties)



## Répartition par tranches d'âge au 31/12/2024



## Nationalités présentes au 31/12/2024



## Zoom sur quelques projets menés durant l'année par les équipes

### Premier camp du PJM

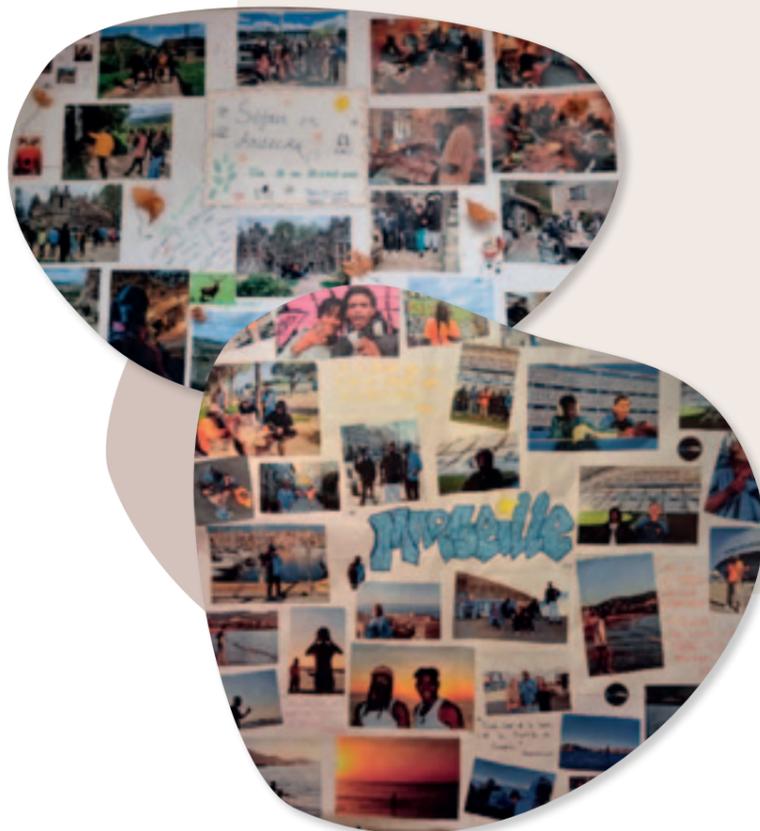
Organisation d'un camp de 3 jours à destination de 15 jeunes. Les jeunes ayant participé à ce projet ont été ciblés par leur référent comme ayant un besoin plus important de travailler le lien éducatif ou le vivre ensemble.

### Mise en place d'activités pendant les vacances scolaires :

- Cours de natation au lac du Bois Français avec un Maître-Nageur Sauveteur (MNS),
- Journée à Marseille,
- Journée à Lyon,
- Sortie luge

### Temps éducatifs individuels

Au regard de l'évolution du public, les pratiques des professionnels évoluent également. Un besoin déjà identifié en 2023 avait permis la mise en place d'un budget dédié aux temps éducatifs individuels pour permettre de proposer des moments autres que les entretiens au bureau et les temps collectifs. Ils ont permis d'offrir un autre cadre d'accompagnement éducatif aux jeunes. Ceux-ci avaient soit des difficultés de lien dans la relation éducative, soit un besoin de décloisonnement du travail éducatif du fait de leur âge (les moins de 15 ans). Pour la plupart des jeunes, une amélioration dans la qualité de l'accompagnement mené auprès d'eux et une meilleure compréhension du sens de l'accompagnement ont été constatées. En revanche, pour une petite partie des jeunes, ces temps en individuel ont mis en avant le besoin d'un travail beaucoup plus soutenu, que le taux d'encadrement actuel des référents jeunes ne pouvait pas proposer.



### Mise en place de l'Accompagnement Éducatif Renforcé

L'année 2024 a aussi été marquée par le développement d'un nouveau profil de poste expérimental. Ce poste a été pensé pour donner suite à une remontée des professionnels de terrain, en difficulté dans certains accompagnements et qui avaient la sensation de devoir faire un choix : renforcer l'accompagnement auprès de jeunes(s) ayant un besoin éducatif spécifique, au risque de délaisser les autres, ou poursuivre la même « cadence » d'accompagnement pour tous, en prenant le risque de perdre « l'alliance éducative » avec le(s) jeune(s) ayant besoin d'un accompagnement plus soutenu.

Les profils de ces jeunes ne correspondaient pas forcément à ceux identifiés par le Département comme pouvant bénéficier d'un accompagnement renforcé ; mais soulèvent, à un instant T, des besoins éducatifs différents de ceux qui sont majoritairement déployés au sein du Pôle.

Le choix a alors été fait d'expérimenter l'adaptation des missions d'un poste de référent jeunes au profit d'un Accompagnement Éducatif Renforcé. L'expérimentation a débuté en novembre 2024, dans une des équipes. Un premier bilan intermédiaire devra être effectué en janvier 2025. Les missions ont alors été définies comme suit :

- Accompagnement renforcé dans une situation dite « complexe » de santé, éducative, de scolarité
- Soutien ponctuel dans l'accompagnement d'un référent jeune
- Évaluation de situation dite « complexe » en binôme avec le référent du jeune, et plus largement en équipe pluridisciplinaire
- Favorisation du lien entre les professionnels (et les familles accueillantes) qui entourent le jeune
- Recherches théoriques afin d'affiner le diagnostic et ainsi élaborer un plan d'aide cohérent
- Mise en place de partenariats en cohérence avec les problématiques rencontrées du jeune et recherche de dispositifs spécifiques sur le territoire
- Inscription dans « l'aller vers »
- Promotion de la prévention auprès du jeune.



## CONCLUSIONS ET AXES À SUIVRE EN 2025

- **Poursuite du développement de la semi-autonomie.**
- **Développement et systématisation des accompagnements hors-les-murs** pour les jeunes dont la situation administrative et professionnelle le permet.
- **Finalisation du projet de service.**
- **Renforcement des équipes** en vue d'atteindre des effectifs complets pour un accompagnement optimal des jeunes pris en charge : un 7ème référent jeunes par équipe éducative.
- **Développement des activités favorisant l'intégration socio-culturelle** en lien avec le budget prévisionnel déposé.
- **Renforcement du partenariat et du travail en réseau** : prestataires (alimentaire, photographe, hôtel...) partenaires de santé, de l'Éducation nationale, de la formation professionnelle, réseaux d'employeurs, réseaux associatifs (MDH, Hadra, Planning familial, Calipso, Compagnie En'Jeux...).
- **Poursuite du plan de développement des compétences.**
- **Poursuite de la recherche de bâti** en vue de proposer un mode d'hébergement semi-collectif pour les personnes avec des vulnérabilités particulières.
- **Poursuite du travail de réflexion sur l'accompagnement des « plus petits », des jeunes filles enceintes ou avec enfant en bas âge et des jeunes souffrant de pathologies lourdes, grâce au développement d'une équipe mobile d'accompagnement renforcé.**

# Le pôle RESSOURCES, ACCÈS AU DROIT, INSERTION

Créé fin 2024, le pôle Ressources, Accès au Droit, Insertion a regroupé en son sein les activités Accès au Droit, Insertion et Ressources de l'association ADATE. Le pôle assure la supervision globale des services Accès au Droit Hors les murs, Accès au Droit en structure, Insertion et du Centre Ressources, développe la transversalité et l'émergence de nouveaux projets interservices, représente les dispositifs du pôle au sein des instances de concertation et auprès des partenaires institutionnels et participe au développement du réseau partenarial de l'association ADATE.

Toutes les actions proposées au sein du pôle convergent vers un objectif commun : outiller les usagers et professionnels pour permettre de lever les freins à l'insertion sociale et professionnelle des étrangers.

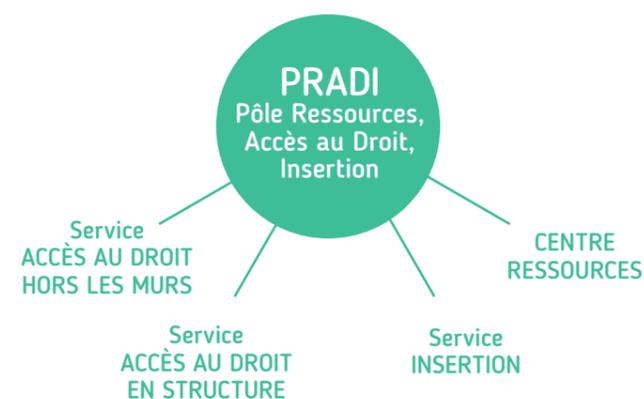
## Les faits marquants

L'évènement le plus marquant pour 2024 est sans doute le regroupement en fin d'année des activités Accès au Droit, Insertion et Ressources au sein d'une même direction de pôle et constitue l'aboutissement d'un travail de restructuration débuté en 2023.

L'année 2024 a également été marquée par l'adoption de la loi du 26 janvier 2024 « pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration » et sa mise en œuvre partielle au rythme de la publication des décrets d'application. L'absence d'un certain nombre de décrets d'application fait durer la période d'«entre-deux», rendant le droit applicable difficilement lisible.

Parallèlement à ces changements législatifs, l'accès aux services des Préfectures a connu une très forte dégradation au cours de l'année 2024. Le développement de la dématérialisation, dont les dysfonctionnements avaient déjà été constatés, ainsi que l'apparition d'importantes difficultés pour accéder à des rendez-vous en Préfecture ont fortement impacté l'intégration, notamment professionnelle, du public accompagné et entraîné la précarisation de personnes en situation régulière depuis parfois de nombreuses années.

Le pôle est intervenu dans différentes instances à l'échelon départemental et régional pour alerter sur ces dysfonctionnements et sur l'impact des dysfonctionnements dans le quotidien des personnes accompagnées.



## Les partenariats mobilisés

Le PRADI travaille en partenariat avec de nombreux partenaires publics et privés de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Ce partenariat présente différentes formes :

- La mobilisation de compétences des professionnels du PRADI au sein des centres d'hébergement des partenaires : ALTHEA, France Horizon, ADOMA, le HABERT, CCAS de Grenoble, le CODASE.
- La réalisation des actions au sein des maisons des habitants et des CCAS des territoires de Grenoble-Alpes Métropole, Vienne-Condrieu Agglomération, Voiron, la Communauté d'agglomération Porte de l'Isère et Roussillon pour permettre un maillage avec les actions présentes au sein de ces différents établissements et rapprocher les usagers du droit commun.
- L'animation de temps collectifs avec des usagers ou des professionnels pour apporter un éclairage sur le cadre normatif de l'accompagnement des personnes étrangères.

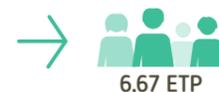


- L'intervention de partenaires au sein de réunions d'équipe ou dans le cadre de formation pour enrichir le travail produit par le pôle.
- La participation à différentes instances sur les sujets traités par le Pôle : collectif FAS, COFIL intégration, journées partenariales AURA.

# Service ACCÈS AU DROIT HORS LES MURS

Le service Accès au Droit Hors les murs développe des permanences d'accès au droit et d'écrivain public, assure des permanences téléphoniques en droit des étrangers et une veille juridique sur son site internet permettant de rendre accessible le droit des étrangers au grand public mais aussi aux professionnels accompagnant des étrangers et aux employeurs recrutant des personnes étrangères.

## Equipe



6,67 ETP

L'équipe se compose d'une cheffe de service, de juristes spécialisés en droit des étrangers, de médiateurs interculturels et d'une secrétaire d'accueil.

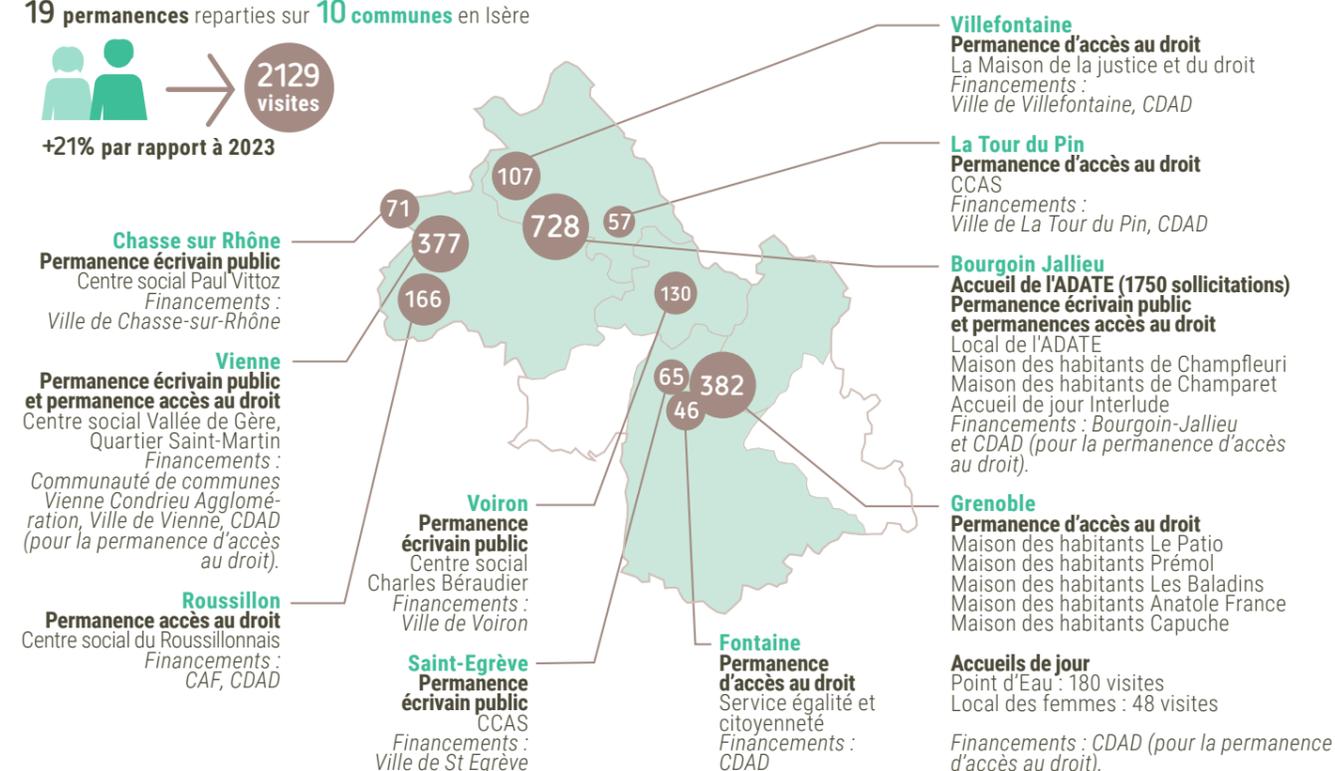
## Formation

L'équipe a participé aux formations proposées en interne par le Centre Ressources et à une formation sur la distanciation dans le travail social auprès des personnes exilées.

## Actions du service en 2024

Les permanences extérieures d'accès au droit et d'écrivain public

19 permanences réparties sur 10 communes en Isère



**Villefontaine**  
Permanence d'accès au droit  
La Maison de la justice et du droit  
Financements : Ville de Villefontaine, CDAD

**La Tour du Pin**  
Permanence d'accès au droit  
CCAS  
Financements : Ville de La Tour du Pin, CDAD

**Bourgoin Jallieu**  
Accueil de l'ADATE (1750 sollicitations)  
Permanence écrivain public et permanences accès au droit  
Local de l'ADATE  
Maison des habitants de Champfleuri  
Maison des habitants de Champaret  
Accueil de jour Interlude  
Financements : Bourgoin-Jallieu et CDAD (pour la permanence d'accès au droit).

**Grenoble**  
Permanence d'accès au droit  
Maison des habitants Le Patio  
Maison des habitants Prémol  
Maison des habitants Les Baladins  
Maison des habitants Anatole France  
Maison des habitants Capuche

**Accueils de jour**  
Point d'Eau : 180 visites  
Local des femmes : 48 visites  
Financements : CDAD (pour la permanence d'accès au droit).

## Permanences téléphoniques INFO DROITS MIGRANTS

**Permanence téléphonique tout public** de dimension nationale.  
Cette action est assurée grâce à des financements de la DREETS AURA et du SGAR AURA.



**Permanence téléphonique réservée aux intermédiaires de l'emploi, employeurs et professionnels de l'accompagnement** de dimension régionale (AURA).  
Cette action est assurée grâce à des financements du FSE, de la DREETS AURA et du SGAR AURA.



## Site internet INFO-DROITS-ÉTRANGERS.ORG

Site internet de vulgarisation en droit des étrangers proposant des ressources en ligne ainsi qu'un service question/réponse sous 72 heures.



# Service ACCÈS AU DROIT EN STRUCTURE

Au regard de la complexification du droit des étrangers et ses multiples réformes législatives, le service Accès au Droit en structure développe des permanences d'accès au droit ou des actions d'accompagnement juridique au sein de diverses structures d'hébergement (HU, CHRS, CPH, CADA...) pour appuyer les équipes socio-éducatives dans l'accompagnement aux démarches de séjour des publics qu'elles accueillent. L'accompagnement juridique constitue un véritable levier pour favoriser les sorties positives tout en contribuant à la fluidité des dispositifs d'hébergement.

## Equipe



L'équipe se compose d'une cheffe de service et de juristes spécialisés en droit des étrangers.

## Formation

L'équipe a participé aux formations proposées en interne par le Centre Ressources et à une formation sur la distanciation dans le travail social auprès des personnes exilées.

## Actions du service en 2024

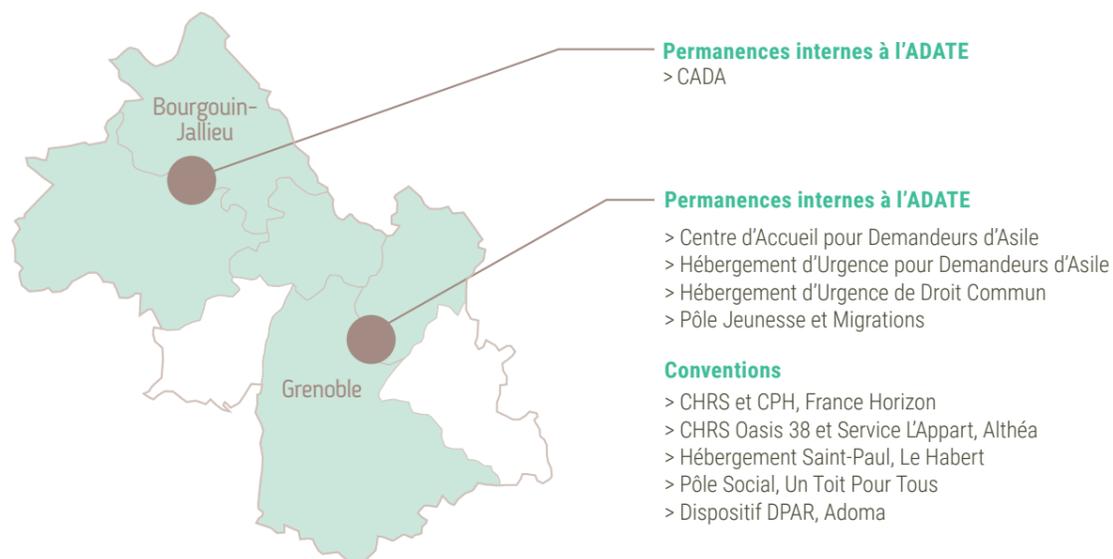
**Les permanences sur site** au sein de la structure d'hébergement afin d'informer et/ou d'accompagner les personnes accueillies dans le cadre de leurs démarches administratives (droit au séjour, droit d'asile, regroupement familial, réunification familiale, accès aux droits sociaux ...).

**L'appui technique aux travailleurs sociaux** : orientation et information pour les travailleurs sociaux sur la législation applicable en fonction des dossiers.

**Les séances d'information collective** à destination soit des travailleurs sociaux, soit des personnes accueillies sur des thématiques spécifiques.

**Les créneaux de permanences extérieures d'accès au droit** ayant dû être réduits en 2024 en raison de pertes de financements, le service Accès au droit de l'ADATE a été en lien au cours de cette année avec différentes structures afin d'envisager la conclusion de conventions pour pouvoir continuer à répondre à leurs besoins de soutien en matière de droit des étrangers.

Ces actions sont financées par les structures dans lesquelles interviennent les juristes du service Accès au Droit en structure.



# Service INSERTION

Les actions mises en place au sein du Service Insertion ont pour objectif de participer à l'insertion des publics accompagnés, par différentes entrées : l'apprentissage du français, l'insertion professionnelle, la parentalité et le vivre ensemble.

Chaque action est conçue de manière spécifique, en fonction des besoins des partenaires locaux. Une veille permanente est réalisée sur les techniques et outils d'accompagnement, de développement du pouvoir d'agir, afin de diversifier et d'enrichir constamment nos pratiques.

Les actions sont mises en place en lien avec les partenaires locaux et animées par une équipe polyvalente et complémentaire de formateurs diplômés (Chargés d'insertion professionnelle, Formateurs Français langue étrangère, Médiateurs interculturels). Une attention particulière est portée sur la découverte des ressources de l'environnement local, notamment par des visites des structures partenaires, des sorties découvertes etc.

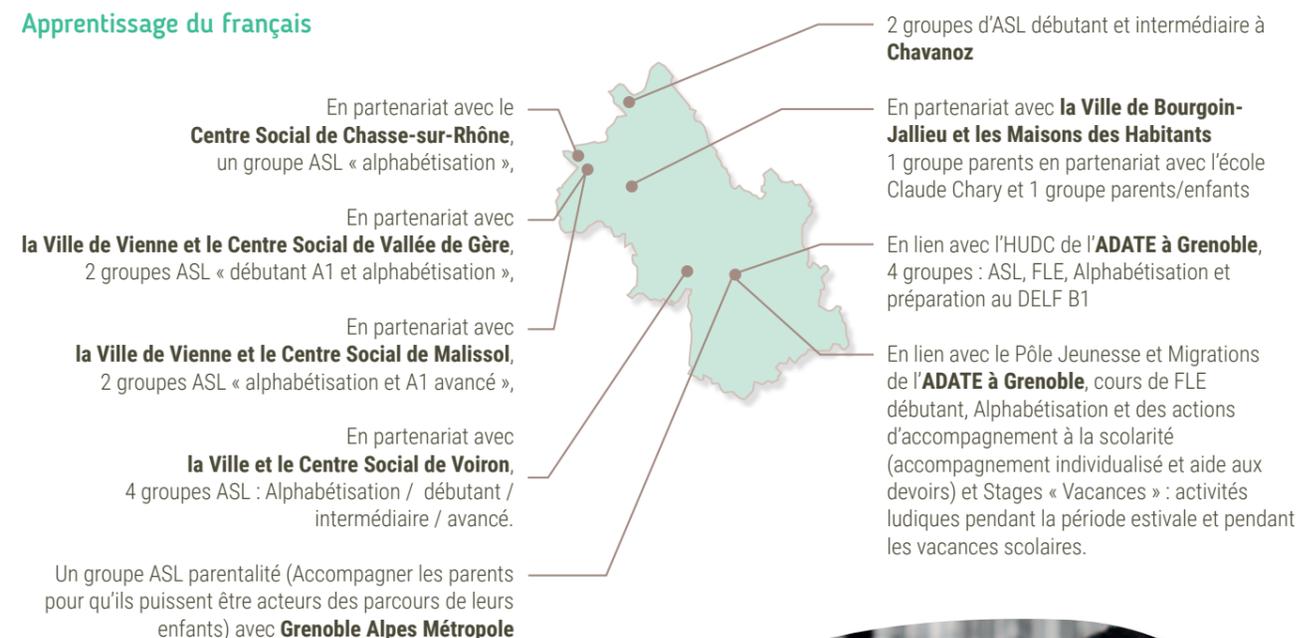
## Equipe



Une équipe pluridisciplinaire de 11 personnes au service de l'insertion des publics accompagnés qui se compose d'une cheffe de service, des formateurs FLE ou chargés d'insertion professionnelle et des médiateurs interculturels.

## Actions du service en 2024

### Apprentissage du français



Les ateliers parents/enfants visent à renforcer les liens familiaux en créant un espace ludique où parents et enfants partagent des expériences enrichissantes, stimulent leur créativité et renforcent leurs compétences linguistiques de manière interactive.

Contrairement à un ASL classique, l'ASL parentalité s'adresse aux parents, mettant en lumière l'importance de la parentalité dans le contexte de l'apprentissage linguistique.

Dans un contexte convivial, le service apporte des ressources tangibles sur des thèmes pertinents liés aux préoccupations des parents.



## Insertion Professionnelle

### L'Envolée Féminine

Action à destination des femmes éloignées de l'emploi.

La pertinence des démarches utilisées constitue la spécificité de l'action. Elle est axée, d'une part, sur un travail de développement du pouvoir d'agir et sur le parcours de vie, favorisant l'épanouissement de la personne, la confiance et l'estime de soi et, d'autre part, sur la réflexion sur le projet de vie dans l'objectif de construire un projet de réinsertion professionnelle cohérent et durable.

L'absence de financement suffisant a entraîné la diminution de moitié de l'action en 2023 (2 jours par semaine / 4 mois. 2 sessions sur l'année. 24 participantes).

### Action Linguistique à Visée Professionnelle (ALVP)

Les actions de français à visée professionnelle visent à renforcer les compétences en français pour favoriser l'insertion professionnelle. Grâce à des ateliers pratiques, des mises en situation et des rencontres avec les partenaires professionnels du territoire, les participants améliorent leur communication dans un cadre professionnel.

Cette action permet de développer une autonomie linguistique et d'augmenter les chances d'accès à l'emploi.

2 actions : une sur la commune de Vienne et une sur le territoire de la CAPI (Bourgoin et l'Isle D'Abau)



## Vivre Ensemble

### Identité en mouvement

En partenariat avec le collège Ponsard de **Vienne** et l'enseignante de l'UPE2A (unité pédagogique pour élève allophone arrivant).

Atelier sociolinguistique sur le parcours migratoire du jeune : l'objectif de l'action est de permettre au jeune une réappropriation de son histoire, notamment celle de sa migration (et celle de sa famille) dans le but d'une compréhension de son présent, de construction de son identité et d'insertion dans le pays d'accueil.

### Médiation éducative et linguistique

En partenariat avec le dispositif de réussite éducative de **Vienne Condrieu Agglomération**, les médiateurs interculturels interviennent à la demande des professionnels, lors d'entretiens individuels ou de réunions.

### Médiation au CPEF

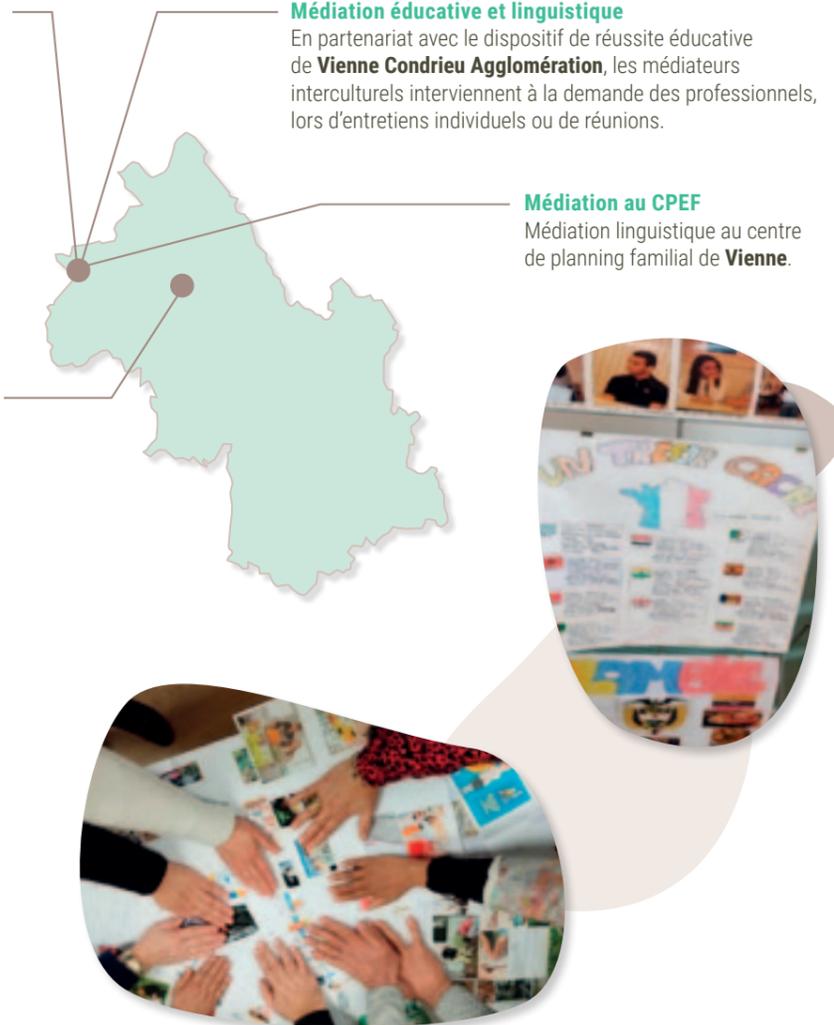
Médiation linguistique au centre de planning familial de **Vienne**.

### Ateliers Kamishibai : quartier d'été et la Cité éducative

En partenariat avec les Maisons des Habitants de Bourgoin, les acteurs éducatifs de **Bourgoin-Jallieu** et **Villefontaine**.

Le Kamishibai est un moyen de raconter et d'écouter des histoires mais aussi un outil pédagogique qui permet de mettre en place des projets mêlant contes, art et plurilinguisme. Il favorise l'apprentissage de l'expression orale et artistique ainsi que la communication et la coopération entre les enfants et les adultes.

Création de 4 Kamishibai avec les habitants des quartiers Champaret et Champfleuri de Bourgoin-Jallieu, les enfants du périscolaire de Jules Ferry à Villefontaine et les enfants de la crèche de Saint Bonnet à Villefontaine.



# LE CENTRE RESSOURCES

En février 2022, l'association a décidé la création du Centre Ressources pour rassembler les équipes des différents services de l'association autour de projets communs (publications, podcasts, évènementiel, etc.), et mettre à profit toutes les ressources et les expertises disponibles en interne pour sensibiliser la société civile aux problématiques liées à l'accueil des ressortissants étrangers et développer une offre de formation.

Aujourd'hui, l'activité du Centre Ressources est principalement portée sur l'Institut de formation mais les actions de sensibilisation de la société civile et de plaidoyer continuent de se développer.

## L'organisme de formation



Au mois de juillet 2024, l'organisme de formation a renouvelé avec succès l'audit de surveillance permettant de conserver la certification QUALIOPi.

Les formations délivrées obtiennent un taux de satisfaction qui reflète l'importance de la démarche qualité au sein de notre organisme :

**94%** de taux de satisfaction globale des stagiaires pour l'année 2024,

**92%** de taux de satisfaction par rapport aux attentes des stagiaires,

**97%** de taux de satisfaction relatif à la clarté des explications apportées par la formatrice.

## Interventions extérieures

- Intervention sous forme de « Conférence – échanges » lors de la journée de formation sur « **l'insertion professionnelle des personnes étrangères** », le 21 mai 2024 à Clermont-Ferrand, en direction des professionnels de terrain du secteur hébergement logement et du secteur de l'insertion professionnelle.
- Participation et tenue d'un stand à la **Journée Nationale de l'Accès au droit** le 24 mai 2024
- Préparation et animation d'un **Café-info** pour informer les personnes exilées sur la loi Asile et immigration. Cet événement, organisé par et avec la Plateforme Participation du Groupement des possibles le 18 septembre 2024, a rassemblé une cinquantaine de personnes concernées par la loi.
- Intervention le 10 décembre 2024 à la **journée de sensibilisation et d'échanges de pratiques autour des impacts de la loi immigration** auprès des professionnels de la veille sociale, de l'hébergement ou du logement accompagné.

## Equipe



L'équipe se compose d'une cheffe de service et une secrétaire polyvalente.

Des salariés d'autres services de l'association disposant de temps dédié dans leurs agendas en fonction des actions sur lesquelles ils interviennent (formations, interventions extérieures, plaidoyer, etc.).

## Les principaux thèmes des formations délivrées en 2024

- Journée de sensibilisation en droit des étrangers (journée catalogue ou adaptée à la demande et aux profils des stagiaires)
- L'accès au travail des personnes étrangères en France
- L'impact de la réforme de l'immigration de janvier 2024 sur l'accompagnement des publics (formation créée suite à l'entrée en vigueur de la loi dite « Darmanin » en début d'année)
- L'accès au séjour et aux droits sociaux des ressortissants étrangers (module de formation de 2 jours dont le contenu est adapté en fonction des publics accompagnés par les structures commanditaires, et des besoins spécifiques des stagiaires)
- L'entrée en France des membres de famille d'un étranger : les procédures de regroupement et de réunification familiale



## Développement d'outils sur l'accès au droit et au travail des étrangers, à destination des professionnels de l'insertion

- En partenariat avec CHANTIER école, COORACE et la Fédération des acteurs de la solidarité Auvergne Rhône-Alpes, le Centre Ressources a animé deux webinaires sur **l'accès au droit et au travail des personnes étrangères**, en direction des professionnels des structures d'insertion par l'activité économique. Ces temps d'informations et d'échanges contribuent à la professionnalisation des SIAE du territoire.
- Le guide pratique sur le droit au travail des étrangers** a été actualisé en fin d'année.
- Avec le soutien financier du FSE, l'association a développé, au cours de l'année 2024, **une newsletter à destination des partenaires de l'insertion professionnelle**. Cette lettre d'information, envoyée tous les 15 jours aux abonnés, permet la diffusion régulière d'actualités juridiques et pratiques en droit des étrangers, ainsi que la communication de ressources et d'actions de formation. Également relayée sur le réseau professionnel LinkedIn, elle a remporté un franc succès tout au long de l'année (augmentation du nombre d'abonnés et de vues sur les réseaux).



## CONCLUSIONS ET AXES À SUIVRE EN 2025

Concernant l'activité Accès au Droit, le pôle vise à développer de nouveaux partenariats et actions sur le territoire de la Métropole lyonnaise et de nouvelles conventions avec des structures d'hébergement. Néanmoins, au regard de la baisse des crédits relatifs à l'intégration, des restructurations des actions déficitaires auront lieu en 2025.

Malgré le travail de qualité réalisé par les professionnels des services accès aux droits, ces derniers rencontrent deux types de difficultés :

- des difficultés dans l'exercice des missions : les difficultés d'accès aux services préfectoraux et le durcissement de la réglementation rendent difficile l'accès aux droits des personnes accompagnées.
- des difficultés économiques liées principalement à une baisse de financements malgré une augmentation des besoins et des charges sociales. Ce dernier point fera l'objet d'un temps de travail dédié dès que les financements 2025 seront connus.

S'agissant du service insertion, malgré un contexte difficile, l'équipe du service insertion a réussi à maintenir un niveau très élevé de qualité d'accompagnement des publics. Le service est sur une dynamique de développement très positive. La pertinence des actions au regard des besoins de chaque territoire est reconnue par les différents partenaires.

En 2025, le service prévoit de développer de nouvelles actions dans le Nord-Isère, de développer davantage d'actions FLE et de démarrer un travail de labélisation de l'Envolée Féminine en parallèle du renforcement du financement des actions existantes et de la recherche de nouveaux partenaires financiers

Concernant le Centre Ressources, après 3 années de fonctionnement, le Centre ressources a réussi à se stabiliser économiquement notamment à travers le développement de l'organisme de formation. Celui-ci a pu répondre aux demandes réalisées en 2024 et a obtenu de nouveaux marchés en Auvergne-Rhône-Alpes.

En 2025, le service souhaite développer d'autres actions ressources (site internet ; kits et outils à destination des acteurs du travail social ; actions de sensibilisation voire développement du plaidoyer...) qui permettront de diversifier les sources de financements.

Le Centre Ressources est devenu un acteur incontournable de la formation en droit des étrangers en Auvergne-Rhône-Alpes et en Centre Val de Loire. Vitrine de l'association ADATE, le Centre Ressources a vocation à contribuer et à alimenter la vie associative et le plaidoyer de l'association.

# Nos financeurs





96, rue de Stalingrad  
38100 Grenoble  
04 58 17 64 86  
direction.generale@adate.org

## PÔLE ASILE, ACCUEIL ET HÉBERGEMENT

### SPADA

#### Structure de Premier Accueil des Demandeurs d'Asile

96, rue de Stalingrad  
38100 Grenoble  
04 58 17 64 70  
spada.isere@adate.org

### HUDA

#### Hébergement d'Urgence pour Demandeur d'Asile

Bâtiment Le Colibri  
15, rue des Bergeronnettes  
38100 Grenoble  
04 58 17 48 00  
huda@adate.org

### HUDC

#### Hébergement d'Urgence Droit Commun

Bâtiment Le Colibri  
15, rue des Bergeronnettes  
38100 Grenoble  
04 58 17 48 00  
hudc@adate.org

### CADA

#### Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile

96, rue de Stalingrad  
38100 Grenoble  
04 58 17 64 80  
cada@adate.org

## PÔLE JEUNESSE ET MIGRATIONS

28 chemin de la Poterne  
38 100 Grenoble  
04 76 44 46 52

**Service BORA** : [pjm.bora@adate.org](mailto:pjm.bora@adate.org)

**Service EUROS** : [pjm.euros@adate.org](mailto:pjm.euros@adate.org)

**Service NOTOS** : [pjm.notos@adate.org](mailto:pjm.notos@adate.org)

**Service ZEPHYR** : [pjm.zephyr@adate.org](mailto:pjm.zephyr@adate.org)

## PÔLE RESSOURCES ACCÈS AU DROIT INSERTION

### Services Accès au Droit

04 76 44 51 85  
[service.juridique@adate.org](mailto:service.juridique@adate.org)  
96, rue de Stalingrad  
38100 Grenoble

### Service Insertion

96, rue de Stalingrad  
38100 Grenoble  
04 58 17 65 00  
[insertion@adate.org](mailto:insertion@adate.org)

### Centre Ressources

96, rue de Stalingrad  
38100 Grenoble  
04 58 17 65 04  
[formation@adate.org](mailto:formation@adate.org)

